



à l'écoute

Cercle Généalogique Cestadais

REVUE

ISSN 12703192



Cercle Généalogique Cestadais
Association loi 1901 - 2, chemin Dous Hilats 33610 CESTAS - Tél - 0698841225

14 septembre 2013
journée portes ouvertes de 10h à 12h et 14h à 18h
dans la salle d'expositions au premier étage
du Centre Culturel de Cestas

Exposition :
documents, photos, arbres généalogiques...

Initiations :
à la généalogie, à l'utilisation de logiciels de généalogie,
aux recherches de vos ancêtres sur internet.

Tout au long de cette journée, les membres de l'association vous accueilleront pour
vous conseiller et vous aider à débiter votre arbre généalogique.

<http://cgcestras.fr>

Siège social : 2, chemin Dous Hilats 33610 CESTAS
Tél. : 06 98 84 12 25
Mail : cgcestras@gmail.com
Web : <http://cgcestras.fr>

N° 37
NOVEMBRE 2013

Cercle Généalogique Cestadais

Siège social : 2, chemin Dous Hilats 33610 CESTAS

Tél. : 06 98 84 12 25

Mail : cgcestras@gmail.com

Web : <http://cgcestras.fr>

N° ISSN 12703192

N° SIREN 425286929 00012

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :	Mireille DELETAGE
Présidente d'honneur :	Marie-Josée BATS
Secrétaire :	Isabelle GUILLARD
Trésorière :	Marie-José CABANNE
Membre :	Michelle CIFRE

Ateliers :

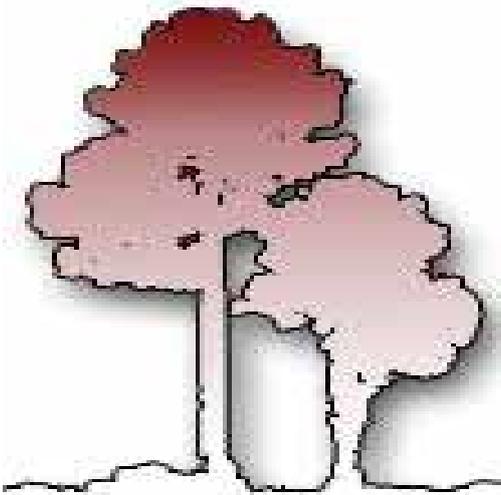
le premier vendredi du mois 20 h 30
et le troisième samedi du mois 14 h 00
au Centre Culturel place du Souvenir Cestas bourg 1er étage

Nous effectuons des relevés de mariage.

Nous demandons des volontaires

COTISATION POUR 2013

Membre : 28 € - Couple : 31 €



Le mot de la présidente

Sommaire

Sommaire	P 03
Le mot de la présidente	P 03
Poèmes	P 04
Vieux métiers	P 04
Un cestadais Jean CAILLOU	P 05
Bourg/Gironde 27 avril	P 06
Journée UGAP 5 mai	P 07
Forums des Assos 7/8 sept.	P 08
Portes ouvertes CGC 14 sept.	P 09
Seriez-vous descendant d'un ancêtre Gabaye ?	P 10
LES PAPES, histoire de la papauté	P 13
Histoire de la famille Cifré	P 16
1949 – QUI SE SOUVIENT ? 82 morts ou disparus	P 17
Mon cousin du bout du monde	P 32
RECHERCHES pour nos adhérents	P 33
Les débuts de la médecine légale	P 34
Les sages-femmes en renfort de l'église	P 34
Brèves de curés	P 35
Soucis de saisie ...	P 35

Après des vacances riches en trouvailles, remplies d'émotion pour certains d'entre nous, nous nous sommes vite replongés dans notre quotidien.

Les forums des associations de Canéjan et de Cestas ont permis de nombreux contacts qui ont abouti par des adhésions lors de notre journée portes ouvertes du 14 septembre. Nous avons accueilli une centaine de visiteurs et 15 personnes sont venues agrandir notre cercle.

C'est avec beaucoup de plaisir que les 19 et 20 octobre, nous avons participé au forum de Merpins (16) où de fructueux échanges ont été faits, en concrétisant de nombreuses recherches demandées par nos adhérents dans les régions Poitou-Charentes et Vendée.

Le 1^{er} décembre, le jeune cercle de Libourne organise une rencontre généalogique à laquelle nous avons été invités. Nous leur souhaitons une belle réussite.

Dans quelques mois nous allons entrer dans la triste année du centenaire du début de la 1^{ere} guerre mondiale. Partout en France, il va y avoir des commémorations. Nous envisageons d'éditer un numéro spécial afin que tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour que nous soyons ce que nous sommes devenus aujourd'hui, ne soient jamais oubliés. Nous avons commencé à collecter des récits. Vous êtes tous conviés à participer à la rédaction de cette revue en écrivant des articles, en donnant des photos, des écrits des souvenirs de vos aïeux. Nous vous en remercions par avance.

Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour l'Assemblée Générale le 01/02/2014.

Mireille DELETAGE

Poème

Le feu

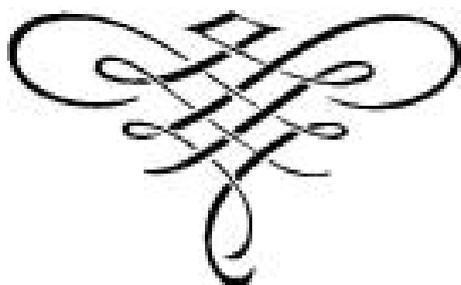
Un arbre de cent ans
entre tes doigts rougissants,
tu le caresses jusqu'à la cime,
tu le mords, tu l'abîmes.

Lorsque tu en as fini
avec cet arbre sans vie
tu t'en vas vers un autre
et un autre, et un autre...

Et bientôt la forêt,
n'est plus qu'un grand brasier
de troncs enchevêtrés
de branches calcinées.

Ainsi l'as-tu voulu!
Et tu t'endors, repu,
d'un sommeil résolu,
sur ces vies mise à nu!

Inconnu



Le tablier de Grand-Mère

*Te souviens-tu du tablier de ta Grand-Mère ?
Le principal usage du tablier de Grand-Mère était de
protéger la robe en dessous, mais en plus de cela :*

- *Il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau.*
- *Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants, et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses salies.*
- *Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les oeufs, les poussins à ranimer, et parfois les oeufs fêlés qui finissaient dans le fourneau.*
- *Quand des visiteurs arrivaient, le tablier servait d'abri à des enfants timides.*
- *Et quand le temps était frais, Grand'-Mère s'en emmitouflait les bras.*
- *Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet, agité au dessus du feu de bois.*
- *C'est lui qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusque dans la cuisine.*
- *Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes ; après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux.*
- *En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.*
- *Quand des visiteurs arrivaient de façon imprévue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.*
- *A l'heure de servir le repas, Grand' Mère allait sur le perron agiter son tablier, et les hommes aux champs savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table.*
- *Grand' Mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes à peine sortie du four sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse ; de nos jours, sa petite fille la pose là pour la décongeler !!!*

Vieux métiers rencontrés dans mes relevés (Mireille DELETAGE Présidente du CGC)

Blatier : marchand de blé.

Bordier : exploitant d'une borderie (petite métairie).

Bracier ou Brassier : homme de peine, travaillant de ses bras (Guyenne).

Calfat : ouvrier calfatant les coques des navires.

Cerclier : fabricant de cercles en bois de châtaignier pour tonneaux et barriques.

Fournier : au Moyen-âge, préposé au four banal (boulangier).

Journalier : ouvrier se louant à la journée.

Lisseuse : repasseuse (Sud Ouest).

Mande commun (valet commun ou employé communal) : Il avait pour fonction de mener les assemblées et d'autres objets nécessaires pour le service de la municipalité.

Marguillier : sacristain, gérant le patrimoine d'une paroisse.

Officier de santé : médecin au XIXe siècle.

Poupée : chanvre peigné dont on garnit le fuseau à filer.

Poupelier : ouvrier séparant le lin ou le chanvre pour en faire des poupées destinées à la vente.

Recteur : maître d'école nommé (sous l'Ancien régime).

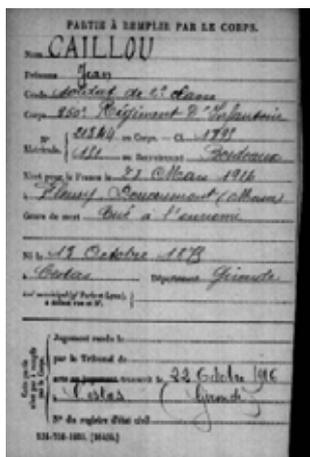
Régent : personne nommée pour gérer l'école et enseigner.

Rouleur : Docker déchargeant les tonneaux de vin des gabares et les menant au port en les roulant.

Voiturier : transporteur.

26 Poilus de 1916 retrouvés dans la Meuse dont un cestadais Jean CAILLOU

En mars 2013, des touristes allemands ont découvert des ossements. Alertées, les autorités ont trouvé 26 corps dans un ancien poste de secours. Ces poilus ont vraisemblablement été blessés ou tués sur le champ de bataille, puis entreposés pour être inhumés. Parmi eux **Jean Caillou**, né à Cestas le 13 octobre 1875, fils de Jean Caillou et Pétronille Dubos, marié le 11 juillet 1901 à Cestas avec Jeanne Ballion. « Mort pour la France », tué à l'ennemi, le 28 mars 1916 à Fleury Douaumont (Meuse), sa fille, née à Cestas le 02 février 1904, adoptée par la nation le 14 octobre 1918, est décédée à Bruges (33), le 16 juin 1995, sans descendance. La municipalité de Cestas a décidé de lui rendre hommage, les restes de sa dépouille seront inhumés dans le carré militaire du cimetière du Bourg le 11 novembre 2013, 95 ans après l'Armistice.



"Tués à l'ennemi":

Le lieu où les corps ont été découverts est un ancien poste de secours. Ce n'est donc pas là que les soldats ont été tués. Les 26 Poilus ont vraisemblablement été blessés ou tués au champ de bataille puis ont été entreposés là avant qu'un obus ne les ensevelisse.

7 d'entre eux ont pu être identifiés :

Jean Caillou, né à Cestas (33) 360°RI,
Albert Hennequin né à Garches (92) 269°RI
Albert Le Bœuf né dans le Calvados 279°RI
Jules Letellier du Saint Pierre Lavid (76) 129°RI
Charles Louis Desplanques d'Armentières (59) 360° RI
André Gilansy né à Vescovato (Corse) 140°RI
Jean Peyrelongues né à Briscous (64) 49°RI



Les fouilles ont aussi permis de retrouver plusieurs objets, comme "des porte-monnaie contenant des pièces en argent, des culots de pipes, un briquet, un peigne, une paire de ciseaux, des couteaux de poche, les croix de chapelets, une médaille de communion, un livret militaire et un carnet miraculeusement conservés", liste le journal. Deux montres ont aussi été découvertes. Elles sont arrêtées à 11h07 et 11h14, "sans doute l'heure approximative du bombardement de l'endroit", estime L'Est républicain.

Les dates de décès s'échelonnent entre le 28 mars et le 5 avril 1916 et correspondent « à la bataille du Ravin de la Caillette et de l'Étang de Vaux », confie Olivier Gérard, ému de pouvoir identifier les corps.

Les plaques d'identification « c'est ce que l'on cherche. Ils revivent d'une certaine manière. Ce sont des corps qui sortent de l'anonymat ».

Même constat pour Jean-Pierre Laparra, le maire de la commune, qui souhaite demander la médaille de Verdun pour les soldats identifiés.

360 REGIMENT D'INFANTERIE

Ce 360° R.I était, en tant que régiment de réserve constitué pour la durée de la guerre, composé d'une majorité de soldats âgés. C'était un régiment de la Territoriale constituant le 3° échelon sur le front.

Jean Caillou avait 39 ans lorsqu'il a été rappelé sous les drapeaux. Les soldats de la Territoriale étaient en général, pères de famille et donc n'auraient pas dû se trouver trop exposés au feu. Suite aux déroulements des combats, à l'usure des corps de troupes, ces régiments-là se sont retrouvés en 1° ligne.

Fin mars 1916, le 360° R.I était monté en ligne dans le secteur très exposé de Verdun. Il tenait des tranchées de 1° ligne dans le secteur des forts de Douaumont et de Vaux. Les 25 et 26 mars 1916, leur secteur a subi un très intense bombardement de la part de l'artillerie allemande. Beaucoup de français y ont laissé la vie et parmi eux, Jean Caillou.

Le corps de Jean Caillou aurait été ramené sur les arrières du front et déposé avec d'autres, dans la cave d'un bâtiment qui a été, ensuite, écrasé sous les obus. D'où leur disparition.

Pour connaître les circonstances de cette inhumation provisoire, il faudrait aller consulter l'Etat civil des régiments en guerre, aux archives de Fontainebleau. A consulter sur place uniquement.

Journée à Bourg sur Gironde samedi 27 avril 2013 Le Cercle Généalogique Cestadais était présent

Quelques photos de la manifestation
organisée par
le cercle généalogique de Bourg sur Gironde



Arrivée matinale pour l'installation



Très belle salle d'exposition



Le Cercle de Bourg sur Gironde



Le Cercle Généalogique de Cestas



Le Cercle Généalogique du Sud-Ouest



Fin de journée devant la « rivière »

Le CGC a organisé la journée de U.G.A.P. à CESTAS le dimanche 5 mai 2013

La Fédération Girondine Généalogie ainsi que 30 cercles et associations
ont répondu présent pour la 7ème journée régionale de l'U.G.A.P.

Manifestation conviviale où une foule de visiteurs venus chercher un lien manquant de leur généalogie, s'est étalée toute la journée. Beaucoup d'échanges entre cercles ont été réalisés. Le CGC a reçu les félicitations de nombreux participants pour l'accueil et la gestion de la journée. Il remercie la municipalité et Pierre DUCOUT Maire de Cestas pour son soutien.



Avant l'arrivée des exposants



Les premiers visiteurs



Bordeaux Rail



F. Chassagnac, T. Chestier, M.J. Bats, P. Ducout, , M. Delétage



GAHBLE



Club Généalogique de Soulac sur mer



Les membres du CGC animateurs de la journée

Septembre 2013 Forum des associations Le 7 à Canéjan et le 8 à Cestas

Forte participation des cestadais et des habitants des communes environnantes.
Des curieux mais également de futurs généalogistes car le CGC a réalisé de nombreuses adhésions lors de ces deux jours.



Portes ouvertes à Cestas

Le 14 septembre 2013 salle d'exposition du Centre Culturel

Beaucoup de visiteurs, les membres du CGC très occupés à recevoir les nouveaux membres, ont oublié de prendre de nombreuses photos



Seriez-vous descendant d'un ancêtre Gabaye ?

Si votre patronyme ou celui de l'une de vos grand-mères se termine par le suffixe EAU, EAUD, AUX, AUX, AUD, OD, OT, ED ,ET, il y a de fortes chances pour que vos ancêtres aient vécu dans une grande région qui comprend, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, le sud Vendée, le nord Gironde .

C'est là en effet qu'est concentré ce genre de patronyme et cela malgré les dilutions et dispersions, dues à la mobilité récente des populations .

On retrouve également ces patronymes dans une grande région autour de Guîtres et Coutras en Gironde/Dordogne et une autre autour de Monségur, vallée du Dropt, dans l'Entre deux mers .

Ces deux régions constituent ce qu'on appelle la Petite et la Grande Gavacherie, cette dernière se situant autour de Coutras .

Au XV^e siècle ce qui était à l'époque la France, possédait deux langues distinctes : au nord la langue d'Oïl qui veut dire Oui et au sud de la Garonne, la langue d'Oc. Ces langues remplacèrent progressivement le Gaulois, puis un latin parlé par les Gallo-romains subissant les influences des envahisseurs, Vandales ,Goths, Francs, Sarrazins, etc., selon l'importance et la durée de leur implantation.

Les Gavacheries constituent des enclaves de langues d'Oïl et de culture, us et coutumes, en territoire de langue d'Oc.

Pour comprendre ces incursions qui ont perduré et sont toujours d'actualité, les anciens de la région de Coutras s'expriment encore en patois saintongeais, il est nécessaire de faire un point d'Histoire :

En 1453, Charles VII victorieux à la bataille de Castillon, mettait un terme à la Guerre de Cent ans qui en fait, dura 130 ans ! et chassait les Anglais hors de France.

Il décédait quelques années plus tard et son fils Louis XI lui succéda ; annexant la Guyenne, on lui doit le début de l'unification du Royaume de France.

De grandes zones en Guyenne étaient dévastées par le passage successif et répété des armées Françaises et Anglaises : terres demeurées incultes durant des décennies, réappropriées par les ronces et la végétation, églises, châteaux, habitations, moulins, ravagés et en ruines ...

On trouvera en annexe de nombreux textes extraits d'ouvrages qui traitent du sujet. Ils expliquent les raisons des flux migratoires venus repeupler ces territoires à partir des régions voisines.

Afin de repeupler et mettre en valeur les territoires désertés, Louis XI offrit des terres et des privilèges, réductions d'impôts et taxes à ceux qui viendraient s'y établir. Ceci explique l'engouement pour l'émigration de toute la région précitée.

Pour retrouver des ancêtres qui en sont issus, on peut consulter plusieurs documents dont la liste ci-dessous qui est loin d'être exhaustive.

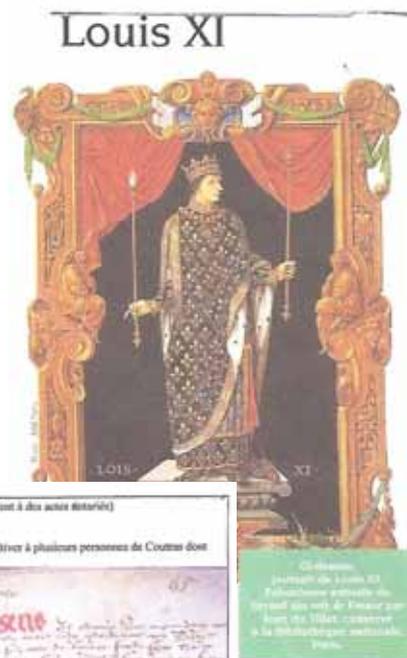
Terriers (anciens actes notariés d'attribution de terres) :

- Terrier de François d'Orléans, comte de St Pol, Marquis de Fronsac, 1600
- Terrier de Armand Jean Duplessis, Duc de Richelieu et de Fronsac, 1681
- Archives Ecclésiastiques de la Gironde où figurent les cours de justice et quelques faits divers
- Le GRAHC (groupement de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras qui en possède quelques uns.

Bibliographie :

- Les Gavaches de Jacques Dubourg
- Léo Drouyn (textes historiques)
- Histoire de France rurale de Duby
- Les Gabayes qui sont-ils de Maurice Jadoin
- Ouvrages de l'abbé Bellouneau
- Ouvrage de l'abbé Urgel
- Enclave de la langue d'oïl au nord de Libourne J.A. Garde
- Essais historiques et notice sur la ville de Libourne de J.B. Suffrain.

Bonnes recherches
R. TROQUERAUD
Membre du CGC



Contras en pays Gabaye



MAISON EN TORCHIS, DITE GABAYE (CROPIER)

Dans l'Entre-deux-Mers, les arrivants se divisent en deux vagues : les uns de langue d'oc, les autres de langue d'oïl. Les premiers, rarement gascons, descendent des montagnes des plateaux, parfois du sud (Béarn), presque toujours du sud tout proche (Périgord, Limousin et même Auvergne et rche). Les seconds se recrutent avant tout en Poitou, en Anjou et en Angoumois, avec quelques apports de la Bretagne et des pays de la Loire. Ils s'installent de préférence dans le sud-est et le centre, entre 1472 et 1495; ils y suppléent indigènes et gens de langue d'oc.

Ces émigrants proviennent de tous les milieux; pourtant, ce ne sont pas les pauvres qui quittent généralement le village d'origine; mais les laboureurs munis d'un pécule: ils peuvent ainsi se fixer hors de leur contrée natale; bâtir au lieu d'arriver la chaumière ou la maison; se procurer l'indispensable outillage, voire le train de culture; survivre pendant le temps de défrichement et de la remise en valeur; Le nouvel

arrivant du dernier quart du XV^e siècle apparaît ainsi comme « un paysan libre, installé sur de vastes domaines dont il a la possession héréditaire contre des redevances modérées et de services agricoles et militaires réduits ». En revanche, le nouveau tenancier s'oblige à construire une habitation de trois à quatre pièces, couverte en général de tuiles; à « se défricher » et à remettre en culture le lot qui lui est attribué. Ensuite, il donne pour toujours à l'immigrant un héritage d'une superficie moyenne de trente hectares, parfois de quarante et plus, contre un cens perpétuel, à la fois en argent et en nature, ou, exceptionnellement, contre un métayage.

Le pays de Contras est inclus dans ce qu'on appelle le pays Gabaye. La Guerre de Cent Ans s'est terminée avec la bataille de Castillon en juillet 1453, après de longues années de guerre, d'épidémies, de famines... La population du libournais a beaucoup souffert de ces conditions extrêmement difficiles et à la fin du XV^e siècle, il n'y a presque plus d'habitants. De très nombreuses paroisses autour de Contras sont mentionnées comme désertes et ne pouvant plus payer les impôts.

Afin de remédier à cette situation, les nouveaux seigneurs locaux ont décidé de faire appel à « du sang neuf » en concédant des bailliettes à des habitants des provinces voisines pour venir repeupler le canton de Contras.

Entre 1470 et 1510, il y a donc une importante vague d'immigration venue des Charentes, du Poitou, de Vendée, d'Auvergne, du Béarn, etc. Ces étrangers, « les gavaches » amenaient avec eux leurs coutumes, leurs usages, leur langage, créant ainsi un type spécifique : les gabayes. Leur installation semble s'être passée dans un calme relatif et leurs familles ont prospéré

A la fin de la Guerre de cent ans (1453) qui se solde par une victoire des armées du Roi de France (Bataille de Castillon), la Guyenne est ruinée et dépeuplée par les pertes humaines causées par les combats entre gascons et anglais d'un côté et français de l'autre.

Les seigneurs locaux font alors appel à la main d'œuvre étrangère (Poitou, Angoumois, Saintonge, Limousin, mais aussi Périgord...) en masse pour cultiver les terres laissées à l'abandon. L'autre appel de bras venus de territoires étrangers à la Gascogne fut conséquent aux pertes humaines causées par la Grande peste qui sévit dans la région de 1520 à 1527.

Dans le Bulletin de la société d'anthropologie de Paris de 1861, un courrier de M. J. Dutruch de Taillecevat y est référencé, précisant que durant les guerres de religion (XVI^eme), « une peste dépeupla Taillecevat, Cours (de Monségur), une partie de Dieulivol, de Saint-Vivien, et même de Monségur, et qu'une colonie de Saintongeais vint repeupler ce pays ». Le mélange dialectique né du gascon et de saintongeais fut appelé localement le « maro » d'où le nom de marotins pour qualifier ces populations.

Ces nouveaux occupants regroupés sur de grands domaines créent des communautés et conservent ainsi leurs dialectes d'origine (langue d'oïl) durant plusieurs siècles. Ils sont nommés par les gascons « gavaches » ou « gabat » mot qui serait dérivé de l'espagnol « gavacho ».

Si on trouve des traces de présence gavache un peu partout disséminées dans le Haut Entre-deux-mers, c'est principalement autour de Monségur, ainsi appelée « Gavacherie de Monségur » puis « Petite gavacherie » que se sont concentrées les populations immigrées. Logiquement, on devrait, dans les villages qui en font partie, remarquer que la plupart des gens n'ont pas l'accent « d'oc », alors que dans l'Entre-deux-Mers environnant, ils l'ont.

durablement en faisant « couche » dans le pays. Aujourd'hui de très nombreux noms de lieux-dits de villages viennent directement de cette époque. Par exemple les noms se terminant en -eau comme Durandea, Trouqueréau, Botheréau, ainsi que les noms de villages avec un adjectif comme grand Chailbat-petit Chailbat; le grand Piron-le petit Piron; les grand Roy-les Petit Roy, etc. sont des lieux qui appartenaient à la famille Chailbat, Piron, Roy...

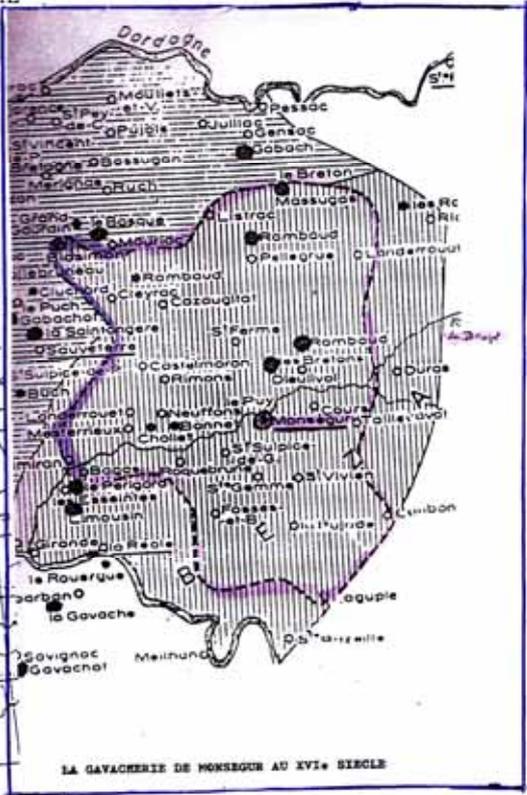
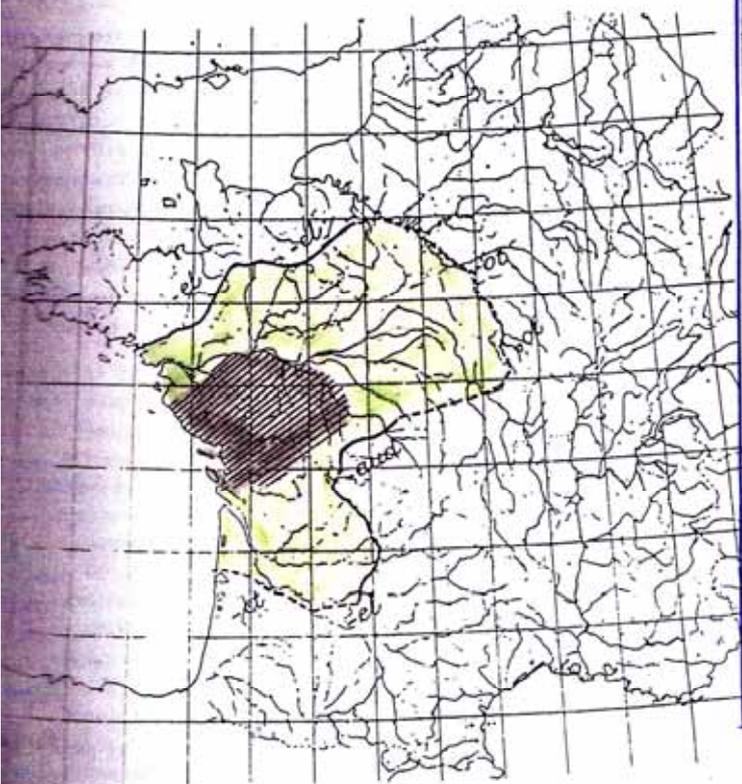
Cette population ne parlait pas occitan, ni poitevin-saintongeais, mais un patois corrompu qui était encore pratiqué jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Il existe une architecture typique du pays gabaye qui se caractérise notamment par ses puits fermés.

Des étrangers au Bordelais, qui vivent dans leur région, sont attirés par des propositions alléchantes. On leur offre à titre héréditaire deux ou trois cents journaux (quarante cinq hectares). Ils peuvent bâtir une maison, des moulins, sont dispensés du guet et de certains impôts. Ces « colons français » demeureront des hommes libres. S'ils viennent servir un seigneur ils ne lui doivent souvent que le neuvième des fruits. La Paix étant revenue, des fermes éparses « poussent » dans la campagne.

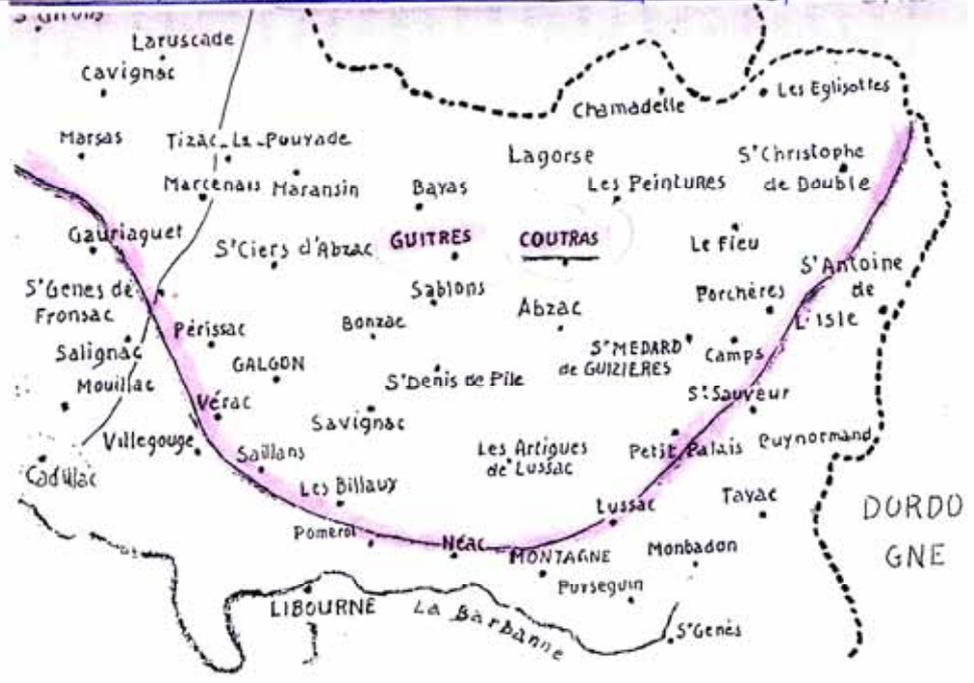
Les habitants du pays d'Oïl venus en pays d'Oc gardent parfois leur langue. Les Gascons les appellent péjorativement les « gabais » ou « gavaches ». Le plus grand nombre d'entr'eux couvrit la partie de l'Entre-deux-Mers, en direction de Contras et de Guîtres. Là commence la « Grande Gavacherie ». Parmi les noms gascons apparaissent des noms de lieux et de famille du pays de France. Les mariages accentuent l'invasion des noms étrangers au terroir.

LA PLUS GRANDE FRÉQUENCE DU SUFFIXE ^{-aid} ~~-eau~~ APRÈS NOM DE BAPTÊME
(D'APRÈS XAVIER DENIAU)



LA GAVACHERIE DE MONSEIGNEUR AU XVI^e SIÈCLE

— Limite approximative de la plus grande fréquence (en dehors de la limite, le pourcentage de la formation ne dépasse pas 2 % des noms de famille).
 - - - Région où la limite est moins nette.
 Les hachures indiquent le maximum de densité.



Gavacherie actuelle de COUTRAS et de ses environs



Gravure de Clément V,
XIX^e siècle

LES PAPES, histoire de la papauté

La généalogie est généralement orientée sur la recherche chronologique de nos ancêtres et collatéraux dans le contexte historique où ils évoluaient.

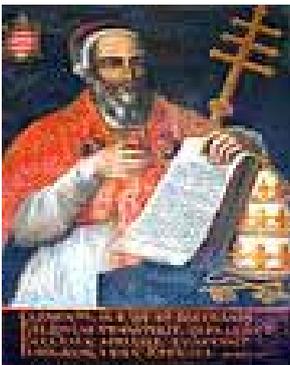
La Révolution Française de 1789 utilisa cette discipline pour attribuer un nom à Louis XVI : Citoyen Louis Capet descendant de son lointain ancêtre Hugues Capet fondateur de la dynastie (941-996).

Si le règne des rois est un marqueur pour situer l'époque et le contexte où vivaient nos ancêtres, il faut y ajouter ceux des empereurs, dictateurs, présidents de la République et aussi celui des Papes pour le rôle et l'influence qu'ils eurent sur leur temps.

C'est donc un supplément à la liste des chefs d'Etat publiée dans le dernier bulletin que je propose : succession des papes depuis St Pierre d'après la liste officielle éditée par le Vatican, soit 266.

Il serait vain de les citer tous, on se limitera à une trentaine correspondant à la période où l'on risque de retrouver nos ascendants : début du XVII^e siècle (1605) à nos jours.

L'histoire des papes dont l'influence fut grande tant en Europe que dans une grande partie du Monde mérite qu'on s'y attarde, d'autant que celle de l'un d'eux, Clément V, est attachée à notre histoire régionale. Le Château pape Clément à Pessac tient son nom de ce très ancien propriétaire.



Portrait de Clément V
dans la cathédrale de
saint-Bertrand-de-Comminges

L'origine des papes commence avec St-Pierre dont les archéologues affirment avoir retrouvé la sépulture dans les sous-sols de la basilique St-Pierre de Rome.

Au début on les appelait évêque de Rome, titre qu'ils ont conservé jusqu'à ce jour et ils étaient élus par le peuple des chrétiens.

Souvent persécutés, emprisonnés, exilés ou assassinés, les premiers papes vivaient dans la clandestinité jusqu'à ce que l'Empereur Constantin se convertisse à la religion chrétienne en l'an 313.

Il existait de nombreuses sectes chrétiennes et chacune pratiquait la religion selon ses propres rites.

Constantin soucieux de mettre de l'ordre dans le dogme, réunit les chefs religieux lors d'un concile dit de Nicée en 325.

A cette occasion on définit une doctrine unique choisie arbitrairement, comprenant le déroulement des rites et sacrements, messe, baptême, mariage, sépulture ... des textes officiels furent retenus, certains évangiles, écrits bibliques, épîtres, etc., à l'exclusion de tous autres.

C'est ainsi que des évangiles et de nombreux textes furent déclarés apocryphes, donc profanes et toutes pratiques en dehors du dogme officiel furent sévèrement réprimées.

La pratique religieuse évolua au cours du temps et de nombreux conciles remanièrent celle-ci ; ce fut le cas avec Vatican I et Vatican II pour les plus récents.

Les papes des premiers siècles vivaient selon les préceptes de Jésus, parmi le peuple souvent dans la pauvreté et l'intégrité ce qui leur conférait le charisme qui avait présidé à leur élection.

Hélas, dès le IV^e siècle, avec l'attribution de territoires à l'Eglise par l'Empereur, puis l'accroissement permanent de ces derniers au cours du temps, les papes se comportèrent de plus en plus en monarques, chefs d'Etat, privilégiant le temporel par rapport au spirituel.

Les accords de Latran sous Mussolini en 1929 après l'annexion des états de l'église en 1870 par l'Italie, restituèrent à la Papauté, quelques hectares à l'intérieur de Rome : le plus petit Etat du Monde était né, le Vatican.

Dès lors les papes n'ayant plus de préoccupations territoriales purent davantage se consacrer à la propagation de la foi, le spirituel reprenait le pas sur le temporel.

Certains comme Jean XXIII et Jean Paul II saisirent cette opportunité pour parcourir le Monde et porter la bonne parole au-delà des murs de Rome.

Le pouvoir des papes avait atteint des sommets, ils intervenaient dans tous les domaines, sciences, littérature, philosophie, sanctionnant, excommuniant savants et écrivains et s'immisçant dans les affaires du Monde. On retiendra la condamnation de Galilée en 1616 et 1633 et plus proche de nous la mise à l'index des œuvres de Voltaire.

Les papes accumulèrent des responsabilités dans de nombreuses exactions perpétrées au nom du Christ !

Ce fut le cas lors des croisades dont ils furent les instigateurs, afin de libérer les lieux saints occupés par les musulmans entre 1096 et 1291.

Sur le trajet qui conduit à Jérusalem des chrétiens mirent à sac des villes et des régions entières, parfois même occupées par d'autres chrétiens !

Le pire fut atteint durant la croisade contre les Albigeois où de nombreux malheureux furent exterminés même s'il n'étaient pas Cathares au nom de : tuer les tous, Dieu reconnaîtra les siens !

La période de l'inquisition qui dura plusieurs siècles (1099 jusqu'au début du XVIII^e siècle pour l'Espagne !) est aussi une page noire dont les papes se rendirent coupables. Dans toute l'Europe des centaines de milliers de personnes périrent sur le bûcher après avoir été atrocement torturés pour des déviations souvent mineures par rapport à la pratique officielle du culte !

Lors de la controverse de Valladolid, arbitrée par le légat du pape, en 1550-1551, il fut décrété que les indiens pouvaient avoir une âme mais que les noirs n'en possédaient pas. Charles Quint en avait été l'instigateur. A Rome régnait le pape Jules III. Ceci conduisit à la traite implacable des esclaves noirs dont le monde subit encore aujourd'hui les remous.

On pourrait citer de nombreux autres méfaits à mettre au compte de la papauté et il serait difficile d'omettre celui qui conduisit à la saisie des biens des Templiers à leur persécution, et leur extermination car plus de 200 d'entre eux périrent sur le bûcher entre 1310 et 1314.

Cet épisode de l'histoire nous intéresse particulièrement car intimement liée à l'histoire régionale, elle implique le pape Clément V né à Villandraut en Gironde.

Clément V était le fils du seigneur de Villandraut, dont le château existe toujours, il s'appelait alors Bertrand de Got et n'était pas destiné à l'église !

Entré dans les ordres, il gravit rapidement tous les échelons de la hiérarchie, prêtre puis évêque de St Bertrand de Comminges, il devient archevêque de Bordeaux.

Elu pape en 1305, il ne peut rejoindre Rome où le peuple s'est soulevé et s'installe alors en Avignon sur des territoires appartenant à l'Eglise ; ce sera durant de longues décennies la résidence des papes.

Subissant la pression de Philippe IV le Bel, roi de France, il s'associe à sa détermination de s'emparer du trésor des Templiers.

Jacques de Molay, chef des templiers depuis son bûcher entouré de flammes, lança en 1314 sa célèbre malédiction qui devait atteindre la descendance de Philippe le

Bel les Rois Maudits ; Philippe le Bel mourut la même année ainsi que Clément V.

Le corps de Clément V fut rapatrié dans la collégiale d'Uzeste près de Préchac, en Gironde

où se trouve son tombeau en marbre de carrare surmonté d'un gisant.

Durant les guerres de religion celui-ci fut profané par les Huguenots qui mutilèrent son gisant (traces encore visibles).

Au cours de son histoire chaotique la papauté eut à faire face à de nombreux schismes qui affaiblirent l'autorité des papes. En 1054, à l'issue du partage des empires d'occident et d'orient, l'église d'orient ne reconnut plus le pape comme successeur de Pierre et pris son indépendance à l'égard de Rome.



Puis vint la Réforme : idées propagées par Luther en 1517, puis Calvin en 1536 auxquelles adhèrent les Princes Allemands ce qui engendra de gros problèmes de cohésion dans l'Empire de Charles Quint.

C'est ainsi que fleurirent de nombreuses églises plus ou moins dissidentes : Grecque, orthodoxe, copte, anglicane, gallicane, ...

Cette dernière nous intéresse car une partie de son histoire se déroule à Cestas (cf Livre Cestas en Graves et Landes).

L'Eglise Anglicane est née au Royaume Uni après l'excommunication de Henri VIII par le Pape qui refusa l'annulation de son mariage en 1533.

En 1534, se mettant à dos, protestants et catholiques, il créa sa propre église dont il devint le chef.

Depuis, l'église Anglicane est gouvernée par le roi ou la reine régnant, épaulé par l'archevêque de Canterbury.

Parmi les 266 papes reconnus par Rome figurent des antipapes, appelés ainsi durant la coexistence de deux papes régnant au même moment et avant que l'un ou l'autre ne fut destitué !

Durant le grand schisme de 1378 à 1417 il y eut même 3 papes régnant en même temps ! d'où l'expression : on ne savait plus à quel pape se vouer !

Cela tenait au fait que les papes étaient élus tantôt par l'empereur, tantôt par une assemblée d'évêques voire par le peuple de Rome avant que le mode d'élections ne fut réservé qu'aux seuls cardinaux.

La durée du règne d'un pape était assez aléatoire car entouré de nombreux risques de mort subite : assassinats, empoisonnements étaient courants.

Les papes sacraient les rois, leur donnant ainsi une légitimité incontestable et le pouvoir de nommer évêques et cardinaux. Les rois devenaient ainsi chefs temporel et spirituel de leur Pays.

Cela impliquait une certaine allégeance envers le pape qui se trouvait toujours au cœur des unions et de nombreuses intrigues dont les guerres n'étaient pas absentes, car il avait à pro-



Gisant de Clément V à Uzeste Gironde

téger son propre territoire des ambitions de certains monarques !

Les Borgia sont ceux qui s'écartèrent le plus de la morale chrétienne. Leur règne ne fut qu'une succession d'orgies, épisodes sanglants, luxure, le pape avait des enfants ! et la succession à la tête de l'Eglise par de nombreuses intrigues ressemblait beaucoup à celle pratiquée par les rois !

Dans le premier millénaire, on compte 3 papes d'origine africaine, des Berbères dont le dernier en 496 ; l'Islam n'est apparu que 2 siècles plus tard.

La France fournit 4 papes dont le 1° fut Silvestre II (Gerbert) en 1003 ; le pape actuel, François, est le premier pape dont l'origine est le continent Américain (Argentine) ; la plupart des papes ont été originaires d'Italie.

La liste établie par Rome montre par ailleurs qu'il n'y avait pas d'âge pour accéder à la fonction, si la plupart étaient des personnes âgées, il en fut cependant un qui monta sur le trône à l'âge de 20 ans ! Benoit IX en 1032.

Il n'était pas nécessaire non plus d'être cardinal pour devenir pape et le trône pontifical fut occupé par des prêtres, Grégoire XVI en 1831 et il y eut même un ermite Célestin V en 1294.

Nombreux aussi sont ceux qui ne régnèrent que quelques mois, voire quelques jours ! Célestin II ne régna qu'un seul jour en 1124 !

La vie de pape était précaire en ce temps là, l'empoisonnement était fréquent !

Napoléon ajouta une page à son épopée en occupant les Etats de l'Eglise en 1808 et en y séquestrant le pape. Celui-ci ne récupéra ses territoires qu'en 1815. Il s'agissait de Pie VII qui pourtant était venu couronner l'Empereur ; en fait Napoléon s'était couronné lui-même se scindant de la couronne et déposant également celle de l'impératrice sur la tête de Joséphine.

Le bilan de l'action des papes au cours des siècles comporte de nombreuses tâches d'ombre. Toutefois on leur doit, même si ce fut souvent dans la souffrance pour de nombreux ouvriers, charpentiers, tailleurs de pierres, sculpteurs, peintres, ingénieurs géomètres,.... les magnifiques édifices religieux, monastères, chapelles, églises cathédrales, ... qui font l'admiration du Monde entier et attirent beaucoup de touristes.

Grâce aux papes, l'Europe s'est couverte de ce genre de monuments dès le XI° siècle ; il n'est guère de village qui n'en possède au moins un dans les styles successifs de Roman, Gothique ou Baroque, fleurons de notre Patrimoine.

Les bâtisseurs de cathédrales sont les ancêtres des compagnons dont les Francs-maçons se réclament.

Il est évident que l'histoire des papes ne saurait se résumer à ces quelques pages : de nombreux volumes et même une bibliothèque entière n'y suffiraient pas ! Celle du Vatican compte parmi les plus importantes au Monde.



Clément V et Philippe le Bel face aux Templiers au concile de Vienne



Clément V sur le trône pontifical

Il ne nous reste plus qu'à trouver le pape qui régnait au temps de nos ancêtres ;

R. TROQUERAUD, membre du CGC

Nb : pour en savoir plus cf. liste des papes depuis St-Pierre sur internet, wikipédia.

Onomastique Histoire Armoiries de la Famille

Cifré

Membre du CQC



Onomastique :

Patronyme catalan, répandu en Espagne principalement dans les régions de Catalogne et Balears, dérivé du nom de personne germanique « Sigfried » signifiant « paix victorieuse ». Plusieurs variations orthographiques existent pour ce nom de famille : SIFRE, CIFRE, XIFRÉ, XIFREU.

Histoire :

Cette ancienne et distinguée famille installée dans les Islas Baleares, descendrait de Ramón CIFRE, originaire de LÉRIDA (Catalogne), qui selon certains documents accompagna le Roi Don Jaime de Aragon dans la conquête de ces îles, en l'an 1229. En remerciement des services rendus, Ramón CIFRE obtint les terres et la métairie de Potcherritchij dans la juridiction de MONTUERI.

En 1285, Guillermo CIFRE rendit hommage au Roi don Alonso III de Aragon, de par ses fonctions de Député du lieu de BELLVER, il fit probablement la même démarche pour la ville de ALCUDIA (Mallorca).

Sœur Isabel CIFRE, fondatrice de la maison d'éducation « La Crianza », se distingua de par sa grande vertu et mourut en odeur de sainteté en l'an 1542.

Le Padre Alberto CIFRE, Religieux Carmélite, fut connu pour sa doctrine et le brillant savoir de ses œuvres, qu'il dispensait en chaire ; il rendit l'âme en 1703, après avoir rempli les devoirs de sa vocation au couvent de PALMA-de-MALLORCA, et dans d'autres établissements de Catalogne. Par ailleurs, un autre religieux du même Ordre, le Padre Tomas CIFRE, fut éminemment reconnu pour son savoir et ses écrits.

En 1764, lors de la création des Cuerpos Provinciales, Don Jaime CIFRE fut nommé Lieutenant du Bataillon de PALMA-de-MALLORCA.

Don Guillermo Ignacio CIFRE y O'RYAN, fut Député à l'Assemblée lors de la législature de 1846, il appartenait à la famille CIFRE installée dans la ville de POLLENSA depuis des siècles, laquelle revendiquait pour ancêtre le Conquistador Ramón CIFRE, précédemment cité. Cette notable Maison possédait depuis des temps tout aussi anciens la Hacienda de Colonia, ses membres signaient donc leurs actes « CIFRE de Colonia »...

Armoiries :

D'or au cyprès arraché de sa couleur naturelle.

Les mois dans les registres paroissiaux

7bre Septembre
8bre Octobre
9bre Novembre
10bre Décembre

Les derniers mois de l'année sont parfois indiqués en abrégés dans les registres paroissiaux. Pensez à l'étymologie des mots.

Ces abréviations nous rappellent que l'année commençait autrefois le 1er mars. 8bre par exemple ne désigne pas août mais Octobre.

Dans ce dernier mois, il y a Octo qui signifie 8 comme dans octogénaire.

1949 – QUI SE SOUVIENT ? – 82 morts ou disparus

Le récit chronologique de l'incendie du 20 Août 1949.
Ce texte chronologique, est la concaténation de l'article de Bernard Ferté paru en septembre 1949 dans le journal Sud-Ouest et du rapport du commandant Saldou.

Les photos proviennent de la médiathèque de Cestas

Récit de : Dominique LEROY



La situation générale avant le départ du feu :

Par suite d'un feu très important dans la région de Callen-Cazalis et d'un feu aux landes de Bussac à la limite de la Charente Maritime dans la journée du 18 août, la situation au moment du feu, était la suivante :

Un Half-Track à Hourtin

Un Half-Track à Lacanau

Deux Half-Track à Arès

Un Half-Track et 1 G.M.C. à Biganos

Un Half-Track de Belin stationné à Hostens

Un International et une Jeep équipée à Belin

Deux G.M.C. en cours de remise en état à l'Atelier à Bordeaux.

Tout le reste du matériel était en service sur les feux précités.

Déroulement des opérations :

Le **vendredi 19 Août à 14 heures**, le commandant Saldou rentré du feu de Bussac dans la matinée part à 14 heures pour le feu de Callen-Cazalis, s'arrêtant à Hostens pour y vérifier le travail d'encerclement exécuté la veille par un Angle-Doser.

A **14 h 30**, le feu prend dans la cabane d'une scierie, à Saucats (25), au lieu dit « Le Murat », 2 gardiens, dont l'activité est suspendue en raison des risques d'incendie présentés par l'entreprise, s'étaient couchés dans la cabane. L'un d'eux fumait au lit. Une « bûche » de tabac tombe de sa cigarette et met le feu à une couverture. L'incendie gagne la cabane et, alimenté par un entrepôt de bille de bois, de traverses et de planches, se propage rapidement à la forêt après avoir traversé la lagune du Merle (24) sur un front de 2 Km.

Sous l'effet d'un vent Nord-Est violent, l'incendie se dirige vers le Barp (29) sur un front de 5 Km, puis tourne brusquement vers l'Ouest, parcourant, en déjouant les efforts des sauveteurs, 14 Km en 45 minutes. Les secours arrivent promptement. Les Pompiers forestiers de Beliet (33), Belin (32), Saucats (25), Saint Magne, Cestas, Biganos (26) et de Le Barp (29), aidés de toute la population, parviennent à circonscrire le feu partiellement. Le contre-feu allumé à 5 Km au Nord du Barp (29), soit entre l'allée du Mura et la grande piste du Las à Douence, se montre particulièrement efficace. Le commandant Saldou, inspecteur départemental des Services d'incendie de la Gironde, est sur les lieux.

14 h 57 – Le pylône de Biganos (26) signale de la fumée par 101.

14 h 58 – Le pylône de Beliet (33) signale de la fumée par 37 ainsi que le pylône de Cabanac, le feu est recoupé à Le Murat commune de Saucats (25).

15 h 00 – L'ordre est donné à Belin (32) de partir avec l'International et la Jeep.

15 h 02 – L'ordre est donné à Biganos (26) de partir avec le G.M.C.

15 h 07 - Le commandant Saldou est averti à 15 h 07 par monsieur le maire d'Hostens qu'un feu vient de se déclarer en direction du Barp (29), et que le centre de Belin (32) demande que l'Half-Track du centre, opérant dans cette commune, soit envoyé immédiatement sur les lieux. Cet Half-Track est alerté aussitôt par le commandant Saldou qui se dirige sur Le Barp (29) par l'itinéraire : St Magne, route de St Magne au Barp (29) jusqu'à Baillet, route communale de Baillet à Chantier, route communale du Barp (29) à Saucats (25) jusqu'à la piste intercommunale partant 1 Km au Nord-Est de la lagune et remontant en direction Nord-Ouest jusqu'à la route nationale 132 en un point situé à 800 mètres au nord de St Jacques. Cette piste intercommunale longe sur toute sa longueur les communes du Barp (29) et de Saucats (25).

15 h 10 – Le commandant Saldou et l'Half-Track de Belin (32) se rendent au feu

15 h 12 – Les communes de Saucats (25) et de Cabanac, prévenues d'avoir à envoyer leurs véhicules (chenillette de Saucats (25), Jeep et Citroën de Cabanac).

15 h 40 - Le commandant Saldou se présente devant le feu sur la piste intercommunale aux environs de la Lagune de Merle (24) n'ayant rencontré qu'une seule personne, M. Baillet, maire de St Magne.

La pointe du feu se trouve à environ 500 mètres de la piste intercommunale. Le vent souffle Nord-Est et la pointe du feu est sensiblement perpendiculaire à la piste.



Longeant le feu en remontant sur Le Murat et Peyon, une cinquantaine de personnes se rendent au feu ainsi que la chenillette de Saucats (25) et la Jeep de Cabanac (accompagnés de M. Giraudeau, maire de Saucats (25)).

Le feu est attaqué sur le flanc Nord-Est par une Jeep de Belin et quelques hommes.

15 h 59 - Le commandant Saldou demande du renfort à Jauge (11), car le feu a déjà sauté 1 fois au devant de la ligne de feu à environ une centaine de mètres.

16 h 02 – Le G.M.C. atelier alerté est parti

16 h 10 – L'ordre est donné à Biganos de partir avec l'Half-Track

16 h 13 – L'ordre est donné à Arès de partir avec l'Half-Track

16 h 20 – En revenant par la route nationale 132, le commandant Saldou emprunte la piste intercommunale en direction Sud-Est se retrouve vers 16 h 20 face au feu.

Sur cette piste se trouve M. le Docteur Delas Président de L'Association Syndicale du Barp qui demande au commandant Saldou de prendre la direction des opérations. 400 ou 500 mètres plus loin, une cinquantaine d'hommes entou- (nota : il manque une partie du texte)

Il y a sur la piste intercommunale :

1 Half-Track de Biganos,

1 Half-Track de Belin,

1 Jeep équipée du Barp,

1 tracteur remorque du Barp.

Après accord avec M. Brun, maire du Barp (29), il est décidé d'allumer un contre-feu pour arrêter sur la piste intercommunale la pointe du feu qui se trouve à environ 300 mètres. Ce contre-feu allumé en 2 points différents Nord-Ouest et Sud-Est, distants d'environ 600 mètres, est mené rapidement.

16 h 42 – L'ordre est donné à la Jeep de Salles (31) de partir

17 h 15 – L'ordre est donné à Louchats et Guillos de partir au feu de Cabanac

17 h 20 – Le G.M.C. de St-Symphorien rentré du feu de Cazalis est parti au feu de Cabanac Villagrains (cet engin, le feu sitôt terminé, se dirige sur Le Barp (29)).

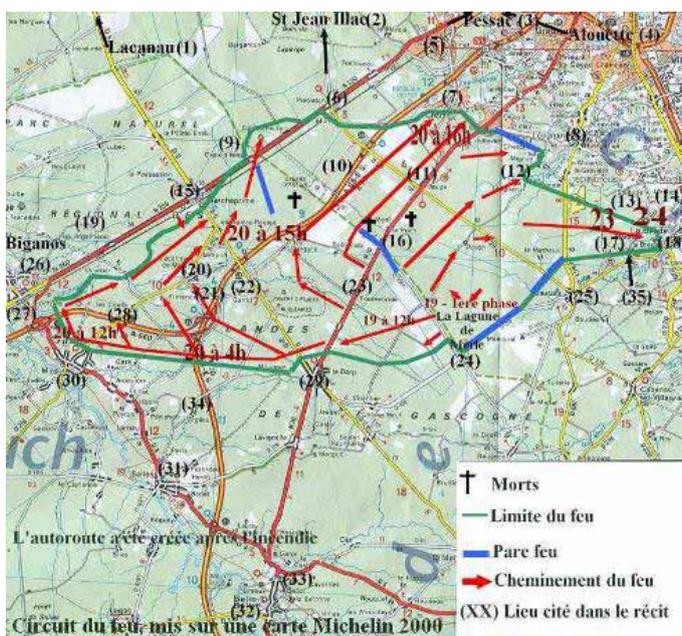
17 h 30 – Le lieutenant Cuisinier prévenu à Lucmau part en direction du Barp (29) avec 2 G.M.C. Ce contre-feu marche normalement et vers 18 heures, le feu et le contre-feu se sont rejoints sans autre incident. 2 points de feu, se sont allumés au sud de la piste intercommunale.

Malgré la fumée intense, ils sont repérés et les 2 Half-Track de Biganos et de Belin (32), aidés d'une dizaine d'hommes, porteurs de pulvérisateurs et transportés par le commandant Saldou, sont rapidement maîtres. Ces 2 points de feu représentent une surface inférieure à 1 hectare.

Je tiens à dire qu'en dehors des 2 véhicules et du personnel ci-dessus indiqué, tout le reste des hommes se trouve sur la piste intercommunale de part et d'autre de la langue de fumée, large d'environ 600 mètres.

18 h 15 - On peut considérer que la marche du feu est arrêtée, car la pointe est bloquée et les équipes du Murat qui descendent sur les flancs ne se trouvent plus qu'à 200 mètres environ de la ligne brûlée du contre-feu.

L'Half-Track de Belin (conducteur Jos) et l'Half-Track de Biganos (dirigé par le chef de centre Darrouy) n'ont plus d'eau dans leur cuve, retournent sur la piste intercommunale pour faire leur plein à un camion International qui attend. Ils demandent qu'on garde le feu qui a sauté et est éteint. Il est seulement surveillé par 5 ou 6 hommes. Personne ne bouge. L'Half-Track de Belin déchenille et dans la fumée, l'équipage entreprend sa remise en route. L'Half-Track de Biganos fait son plein mais s'aperçoit que le feu qui vient d'être éteint au sud de la piste intercommunale reprend, et que les 5 ou 6



hommes qui le gardent n'en sont pas maîtres.

18 h 50 - Arrêtant immédiatement son opération de remplissage (cuve remplie aux 3/4) il refonce sur le feu mais ne peut procéder à l'extinction complète. Il est à ce moment-là aidé par une dizaine d'hommes.

Le vent souffle Nord-Est fort, et la pointe du feu va plus vite que le véhicule extincteur.

Il faut donc à cet instant, en raison du manque de matériel, laisser partir la pointe et de tenter de la rattraper sur les pistes ou pare-feux échelonnés en direction du Barp (29).

19 h 30 – Le lieutenant Cuisinier demande du renfort et fait alerter la Base Aérienne de Cazaux avec son matériel.



Le lieutenant Cuisinier et le maire du Barp (29), qui se sont rencontrés sur la nationale 132, effectuent une première reconnaissance sur un pare-feu sensiblement perpendiculairement à la route nationale à hauteur de Tournebride (23). Le maire décide d'effectuer un contre-feu sur cette ligne qui est extrêmement sale. Le commandant Saldou demande à M. Brun de se replier sur une ligne située 2 Km au sud, dite des Acières de Longwy, piste propre et qui offre plus de garantie. Le maire maintient son point de vue et à 20 h 00 le commandant Saldou demande l'envoi de tout le matériel disponible.

20 heures – Le colonel Maruelle, inspecteur général de la Protection civile, qui est envoyé dans la région sinistrée par le ministre de l'Intérieur, avec 4 motocyclettes du Régiment de Sapeurs-Pompiers, prend

contact avec le commandement local. Déjà, 25 Sapeurs parisiens, spécialistes du dépannage, sont à pied d'œuvre depuis le 17 août.

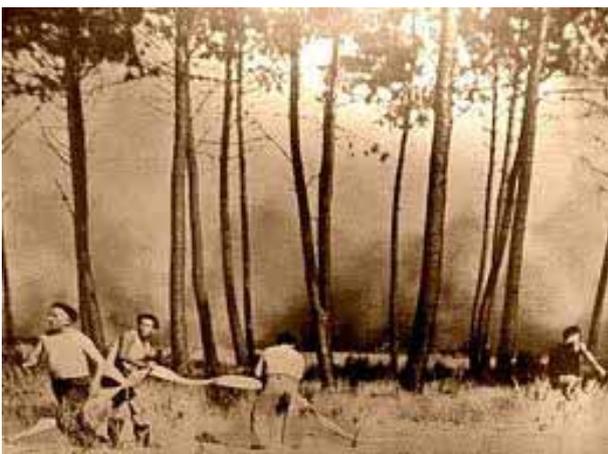
20 h 05 – Le site d'Hourtin prévenu se rend au Barp (29)

20 h 07 – L'Half-Track de Lacanau se rend au Barp (29).

20 h 10 – L'Half-Track d'Arès se rend au Barp (29).

Vers **20 h 30** – Le contre-feu commandé par M. Brun est allumé avec une cinquantaine d'hommes appuyés par 4 engins lourds et 2 engins légers.

La pointe du feu avance rapidement. Les flancs sont couverts par des labours et des équipes de surveillance, mais le contre-feu n'arrive pas suffisamment tôt pour bloquer la pointe qui saute une nouvelle fois.



Les équipes partent, l'une en direction Est avec M. Brun, monté sur un Half-Track, l'autre vers l'Ouest en bordure du labour. Cette 2^{ème} équipe s'engage en direction sud sur le labour pour tenter un nouveau contre-feu.

21 h 00 – Le 2^{ème} G.M.C. atelier remis en état part au Barp (29)

21 h 30 – Le commandant Saldou informe les maires de Belin (32) et de Beliet (33), de la marche du feu en direction de leurs communes et leur demande de prendre toutes les dispositions et d'alerter la population.

22 h - Pendant ce temps et après avoir téléphoné à Belin (32) et Beliet (33), le commandant Saldou va reconnaître la piste des Aciéries de Longwy à environ 22 heures. Il trouve sur la piste qui arrivent en sens inverse, le maire M. Brun ainsi que l'Half-Track et une trentaine de personnes. Il est décidé à ce moment que le contre-feu soit lancé sur la piste des Aciéries de Longwy. Le lieutenant Cuisinier présent, est commandé pour mener tout le matériel qui est stationné sur la nationale 132 pour appuyer le contre-feu, pendant que le commandant Saldou se rend à Tournebride (23) (P.C.). Tout le matériel est rassemblé avec le lieutenant Cuisinier à l'entrée de la piste des Aciéries de Longwy.

De nouveaux renforts arrivent, notamment les aviateurs de Cazaux qui se portent au point de rassemblement de Tournebride (23). 10 voitures-radio de l'armée sont en service depuis le 16 août.

22 h 30 – Sur le chemin de Longuey, M. Brun, maire du Barp (29), décide en présence des officiers, d'allumer un contre-feu pour barrer la route au sinistre. Tous les renforts se portent vers cet endroit, alors que les Jeeps de liaison partent à l'intérieur de la forêt pour

avertir les sauveteurs placés au bord des loyers d'évacuer le secteur et de se rendre sur la route nationale Bordeaux-Bayonne.

22 h 40 - Le lieutenant Cuisinier fait connaître au commandant Saldou que M. le maire du Barp (29) n'a pas commencé le contre-feu sur la piste des Aciéries de Longwy, mais bien 500 mètres plus au nord, sur celle de Barbareau. Une partie des véhicules est engagée sur Barbareau, l'autre attend toujours sur la nationale 132.

23 h 10 - Alors que le commandant Saldou est revenu sur la piste des Aciéries de Longwy, que le contre-feu est allumé sur celle-ci avec tout le personnel et tout le matériel présents. Ce contre-feu au départ, marche normalement. Il avance rapidement et la pointe du feu également, avance à une allure rapide.

Vers **24 heures**, la direction du vent change du tout au tout. Le vent, qui jusqu'alors avait soufflé Nord-Est passe Est fort, il souffle en rafales. La pointe du feu longe le contre-feu et tout le flanc du feu de la piste intercommunale à la piste des Aciéries de Longwy devient front.

Tous les véhicules engagés sur la piste des Aciéries de Longwy doivent se replier sur la nationale 132 et sont placés afin d'assurer la défense des différents immeubles échelonnés sur la route.

Circuit de l'incendie

Samedi 20 Août

00 h 30 – Les maires de Mios (30), Lacanau (1) et Marcheprime (15), sont prévenus.

00 h 40 - Le front du feu arrive vite et se trouve à 200 mètres de la route nationale parallèlement à une ligne partant de 500 mètres au sud de Tournebride (23) et à 1 Km au Nord du Barp (29).

C'est alors que bien qu'étant à environ 200 mètres Est de la route le feu franchit cette dernière en 20 points différents, allant jusqu'à 300 mètres de celle-ci. Sur 3 Km de longueur la route 132 est littéralement en feu, celui-ci entourant fermes et maisons qui sont protégées pied à pied par les véhicules d'incendie.

01 h 15 - On peut considérer les immeubles comme sauvés.

Dans l'intervalle le commandant Saldou a poussé une reconnaissance sur la route du Barp (29) à Marcheprime (15) et a constaté que le feu situé entre la route nationale 132 et la route du Barp (29) à Marcheprime (15) a à nouveau sauté cette dernière et marche en direction de Salles (31) et de Mios (30).

01 h 29 – Le commandant Saldou demande 500 hommes de troupe ainsi que 2 fourgons de Sapeurs-Pompiers de Bordeaux, pour défendre Mios (30) et Salles (31).

02 heures - le commandant Saldou est à la mairie de Salles (31) pour connaître la situation dans cette commune et envoyé en direction de Mios (30), ses 2 officiers, les lieutenants Dumora et Cuisinier.

Plusieurs contre-feux sont tentés par les équipes de sauveteurs de Salles (31) et de Mios (30), mais sont impuissants à arrêter la marche du sinistre.

Le matériel engagé dans la région du Barp (29) est rassemblé et récupéré.

Il est simplement laissé 3 véhicules sur la partie Nord de Tournebride (23), tout le reste du matériel file sur Salles (31), Mios (30), Lacanau de Mios (20) et Biga-

nos (26), car la route nationale n° 650 de Bordeaux à Arcachon est menacée.

Les 3 contre-feux ayant échoué, après avoir traversé la RN 132, Bordeaux-Bayonne et la départementale 5, Marcheprime (15)-Le Barp (29), le feu, poursuit sa marche en direction Sud-Ouest, menace Lacanau-de-Mios (20), Facture (27), Mios (30) et Salles (31).

Les Pompiers de Bordeaux sont envoyés sur les lieux. Tous les moyens disponibles pour lutter contre le feu sont dirigés vers la région sinistrée.

2 h 30 – Le commandant Saldou redemande du renfort en personnel

3 heures - Au cours de la nuit, entre 3 et 5 heures du matin, de nombreuses reconnaissances sont effectuées tout au tour du périmètre du feu

6 heures - La situation est la suivante au moment où le commandant Saldou transporte son P.C. du Barp (29) à Salles (31).

Partant du Barp (29) en direction de l'Ouest en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, les limites du feu sont les suivantes :

1 Km au Nord du Barp (29), Prado 2 Km Ouest du Barp (29), 1 Km au Sud de Charlot 5 commune de Mios (30), Beaucamp, Les Douils (28), Florence (21) (21), Téchoueyres, Garrot (22), Moulin Neuf, Comparian, Les Broustes 200 mètres au Sud de Tournebride (23), et sensiblement une ligne reliant Tournebride (23) à 500 mètres du Murat.



Entre 6 et 8 heures le vent a ralenti sa marche dans la direction de l'Ouest et les sauveteurs de Mios (30), qui n'ont pas réussi dans la région des Douils (28), à maintenir le feu, combattent 1 Km à l'Ouest de la route de Mios (30) à Lacanau de Mios (20) à la limite de la commune de Biganos (26).

Sur le secteur des Gargails à Lacanau de Mios (20), les équipes de Marcheprime (15) tiennent le feu, tandis que sur la partie Nord des Gargails au Murat, les sauveteurs de Saucats (25) du Barp (29) ont la situation en mains sur des lignes malgré tout assez indécises.

9 heures - Le commandant Saldou a connaissance des probabilités météorologiques pour la journée, et craint une reprise du feu dans la partie Nord. Il demande à M. Querandeau, maire de St Jean d'Ilac (2), de bien vouloir se mettre en rapport avec M. Blicck à Marcheprime (15) et M. Lafon au Puch (16) Florence (21) afin d'envisager la possibilité de couvrir la partie Nord du feu par un contre-feu qui pourra être exécuté sur la piste intercommunale allant du Puch (16) au Lapin, jusqu'au croisement de la piste intercommunale allant des Gargails à Potaupin (10), et d'une piste communale que les Sapeurs-Pompiers ont effectuée au titre de

l'Indivis de Potaupin (10).

10 heures – Le feu est à 600 mètres seulement du bourg de Lacanau de Mios (20). La commune est sérieusement atteinte. Le feu s'étend sur 15 Km.

Tous les hommes valides sont requis pour aider à la lutte contre l'incendie. Les femmes et les enfants sont réfugiés dans le bourg.

10 h 15 - M. Querandeau vient au P.C. de Salles (31) pour informer le commandant Saldou que l'opération n'est pas possible car M. Blicck, refuse de s'associer à son idée. Seul M. Lafon tentera, mais plus tard à environ 13 heures, cette opération.

10 h 30 - La liaison aviation est réalisée au P.C. de Salles (31). Tout le matériel de D.F.C.I, tous les corps de Sapeurs-Pompiers de la région, sont engagés et 1500 hommes de troupe sont répartis sur la ligne Le Puch (16), Le Barp (29), Salles (31), Biganos (26), Mios (30), Marcheprime (15), Croix d'Hins (9).

Les enfants de la colonie de vacances de Mios (30) sont évacués. Il ne fait plus aucun doute que le sinistre va, par son ampleur, dépasser en importance et en ravages toutes les catastrophes de ces dernières semaines.

Le général d'aviation Chassin et plusieurs officiers de son état-major partent de la base de Mérignac pour survoler les lieux et délimiter le territoire ravagé par l'incendie.

11 heures – Facture (27) est entourée par la fumée. Le feu, un moment arrêté par un petit cours d'eau, Le Canau, affluent de la Leyre, a franchi cet obstacle. Le vent tourne et prend une direction Est.

L'incendie avance sur Canauley, hameau situé à 4 Km au Nord-Est de Facture (27), sur la voie ferrée et la route de Bordeaux à Arcachon. Ce hameau paraît assez sérieusement menacé. Le feu a tendance maintenant à se diriger plus au Nord, vers Argentières (19) et Marcheprime (15). On estime que l'incendie s'étend sur un front de 18 Km et qu'il a déjà dévasté 8 à 10 000 hectares de terrain.

12 heures – La commune de Biganos (26) est, elle aussi, atteinte dans la partie limitrophe des communes de Facture (27) et de Mios (30).

Au lieu-dit Lescadey, à 3 Km de Biganos (26), des fermes placées en lisière de la forêt sont menacées. Tous les secours possibles sont envoyés sur les lieux afin de protéger les habitations.

Au Barp (29), la situation est critique. Le feu, qui avait pu être arrêté un moment, est maintenant à 200 mètres des maisons. Des fermes isolées sont la proie des flammes dans la lande. L'incendie gagne maintenant vers le hameau de Gargail, entre Le Barp (29) et Croix d'Hins (9).

Le parquet de Bordeaux se rend au Barp (29) et ouvre une information.

13 heures – L'incendie continue de faire rage. La fumée qui s'en dégage est visible de Bordeaux. Elle barre tout l'horizon de l'Ouest de la ville d'où on aperçoit les lueurs rougeoyantes.

Par suite de brusques sautes de vent, le sinistre pousse, sur sa périphérie, des pointes particulièrement dangereuses, notamment vers Marcheprime (15), située sur la route de Bordeaux à Arcachon. L'usine à gomme de cette localité est menacée.

De puissants contre-feux sont allumés sous la direction de MM Digneaux, conseiller général, et Delest, maire.

A Mios (30), la situation n'est pas meilleure. La sécheresse est telle dans la lande environnante que le feu avance de tous côtés.

Le hameau des Douils (28), sur la route de Lacanau-de-Mios (20), est entouré par les flammes.

Canauley et Argentières (19) sont également en danger.

Le commandant Saldou, inspecteur interdépartemental des services d'incendie et commandant des Pompiers de Bordeaux, établit son P.C. à Salles (31).

Jusqu'à **14 heures** et sur tous les fronts, le feu est combattu.

Le vent souffle Nord-Est modéré, menaçant légèrement les secteurs Sud. Une reprise sérieuse est à enregistrer vers la région de Lacanau de Mios (20) et sur la route de Marcheprime (15) au Barp (29) à environ 2 Km à l'Est de cette commune.

Vers **14 h 30** la situation change complètement et le vent qui souffle Nord-Est modéré, passe subitement Sud-Ouest fort, soufflant en rafales violentes. Une épaisse nappe de fumée couchée sur le sol avec des langues de feu allant de 100 à 150 mètres.

Le commandant Saldou se trouve à cet instant au lieu dit « Talaison » sur la route nationale 132 entre Le Puch (16) et Tournebride (23). Il a laissé derrière lui à 100 mètres le front du feu.

En moins d'une minute le feu est sur la scierie de Talaison, enflamme les piles de bois et coure sur la route à une allure jamais encore vue. C'est à cet instant précis que se produit la catastrophe qui coûte la vie à 82 sauveteurs et soldats.

15 heures – L'incendie s'étend toujours malgré les efforts des sauveteurs et gagne du terrain en direction de Croix-d'Hins (9). De puissants contre-feux sont allu-



més pour essayer de l'arrêter avant qu'il n'atteigne cette commune.

A la suite d'une brusque tornade, soufflant du Sud-Ouest, la route nationale Bordeaux-Bayonne est franchie par le sinistre au lieu dit « Magenta », à 7 Km du Barp (29).

Sur Bordeaux flotte une odeur de foin brûlé, le ciel s'obscurcit de fumée.

La colonie de vacances du ministère de l'Intérieur, qui se trouve à Pierroton (6), est à son tour rapidement évacuée dans une caserne de Bordeaux.

15 h 15 — Le récit de M. Verdery (adjoint au maire de Cestas) à son fils le 2 Août 1950, précise que les morts sont décédés à 3 h 15 car toutes les montres étaient arrêtées à cette heure.

Une personne ayant payé de sa vie la défense de ses concitoyens

16 heures – l'enquête du parquet de Bordeaux établit que l'incendie est dû à la cause accidentelle indiquée ci-dessus.

A Marcheprime (15), l'usine de la Compagnie des Produits résineux a pu être sauvée « in extremis », ainsi que la localité qui, cependant, reste entourée par le feu.

Sur le bord de la route, motos et autos brûlent. Certains conducteurs protègent leur véhicule à l'aide de l'extincteur du bord. Des soldats inanimés gisent, la face contre terre. Les troupeaux s'enfuient. Des centaines de personnes courent, affolées, emportant leurs bagages.

Le feu esquisse, sur 400 Km carrés, un vaste mouvement tournant, s'étalant entre la rivière Leyre et la ligne Bordeaux-Bayonne.

La circulation est interrompue sur la voie ferrée entre Pierroton (6) et la Croix-d'Hins (9). On vérifie les caténaires qui peuvent être endommagées.



A Factice (27), l'usine de la cellulose du Pin a pu être protégée. Les points les plus menacés sont Canauley, où deux maisons ont été atteintes, et Lacanau-de-Mios (20), toujours dangereusement encerclée.

On apprend du ministère de l'Intérieur que, sur la demande du colonel Maruelle, 1 500 hommes de troupe sont dirigés en renfort en Gironde. Par ailleurs, les Pompiers de Paris envoient un ensemble à grande puissance, 2 fourgons-pompes de 90 mètres cubes, 2 camionnettes, une moto-pompe et un groupe électro-ventilateur.

Ces engins et les 48 hommes qui les accompagnent par la route seront à Bordeaux demain matin. Le détachement est commandé par le commandant Curie, directeur du centre national de la Protection civile.

16 h 26 - Le commandant Saldou revient en toute hâte au P.C., et sentant que la situation va devenir grave, par le Nord, il met en alerte à 16 h 26 la totalité du matériel des Sapeurs-Pompiers de la ville de Bordeaux afin d'assurer la sécurité des communes de St Jean d'Illac (2), Pessac (3), Gazinet (5), Cestas (7), Canéjan, Léognan (8) et Saucats (25).

Entre **16 h 30** et **16 h 40** - Tous les fourgons pompes disponibles partent sur l'Alouette (4), Cestas (7), St Jean d'Illac (2) et Léognan (8).

17 heures – L'obscurité est presque complète à Bordeaux. Les magasins doivent allumer leurs vitrines et les terrasses des cafés sont éclairées. Le vent qui est

passé à l'Ouest-Sud-Ouest rabat la fumée sur le ville dont certains quartiers sont comme plongés dans le brouillard.

Dans le quartier Saint Augustin, on voit s'abattre des aiguilles de pin et des fragments d'écorces calcinés. Le fléau est aux portes de Bordeaux, des camions militaires embarquent les sinistrés des environs.

L'incendie menace de nouveau les bois communaux de Salles (31), au Nord de cette localité.

Les communications téléphoniques entre Bordeaux et Pierroton (6) sont interrompues.

La ligne de feu s'étend de Cestas (7) à Léognan (8), communes situées toutes deux à 15 Km de Bordeaux. Les flammes s'approchent à moins de 200 mètres du



village et s'élèvent à plus de 50 mètres dans le ciel.

17 h 30 - Bien que la route d'Arcachon soit coupée à hauteur de Croix d'Hins (9), le commandant Saldou parvient à faire la liaison avec la Préfecture de la Gironde.

18 heures - Le colonel Maruelle prend la direction générale des secours. A cet instant la situation est la suivante :

Sur le front Sud du Barp (29) à Biganos (26), il n'y a aucun changement avec la situation du matin. A Marcheprime (15), un contre-feu est en cours, pour assurer la protection des dépôts de bois et d'une usine de térébenthine. A l'Ouest la route nationale 650 entre Croix-d'Hins (9) et Pierroton (6) domaine de Oastillonville, les sauveteurs sont maîtres de la situation, par les contre-feux dirigés par le maire de St Jean d'Illac (2), et des inspecteurs de Eaux et Forêts.

De Pierroton (6) à Cestas (7), le feu est bloqué dans la lande par les sauveteurs et le matériel de D.F.C.I. Bien qu'entouré, le village de Cestas (7) est intact. Le feu est bloqué sur la route allant de Cestas (7) à Léognan (8), contourne le lieu dit « Mignoy (12) » situé à 2 Km au Sud-Est de Léognan (8), passe à 500 mètres à l'Est du château de Caudevran, emprunte la route agricole de Cassu à Peyon jusqu'au carrefour de la route de Jauge (11) à Saucats (25) et vient rejoindre la route de Saucats (25) au Barp (29) tout le long d'une piste communale aboutissant à cette dernière 4 Km à l'Ouest de Saucats (25), au lieu dit « Signal Détruit ».

A ce moment, sont engagés 1 500 à 2 000 hommes de troupe, les Corps de Sapeurs-Pompiers de Bordeaux, La Brède (18), La Teste, Mios (30), Gujan, Arès, Belin (32) tout le matériel et personnel disponibles de D.F.C.I., ainsi que les équipes locales de sauveteurs volontaires.

18 heures - La situation s'aggrave encore dans les environs du Barp (29) et de Saucats (25).

Le feu, après avoir franchi la voie ferrée entre Pierroton (6) (commune de Cestas (7)) et Croix-d'Hins (9) (commune de Biganos (26)) s'est développé des 2 côtés de la route Bordeaux-Arcachon, d'une part vers Cestas (7) et Léognan (8) d'autre part.

Le P.C. du colonel Maruelle a été organisé à l'Alouette (4), commune de Pessac (3).

Sous les ordres du général Chassin, commandant de la 3^{ème} région aérienne, l'aviation coopère à la défense avec tous ses moyens. De l'aérodrome de Mérignac, les appareils décollent, survolent l'immense brasier, dirigent les secours par radio, suivant les directives du colonel Leroy, des commandants Abrioux et Azama. Au camp de Souge, le service de santé de la 4^{ème} région organise un hôpital de campagne.

Le préfet de la Gironde se rend à nouveau sur les lieux.

Dans Bordeaux, la panique commence à gagner la population. Venant de Gazinet (5), un interminable convoi de voitures, de bicyclettes, fuyant l'enfer des flammes, marche sur le chef-lieu de la Gironde. Des femmes, des enfants, des vieillards, se traînent à pied, dans le flot des véhicules et supplient les chauffeurs de les emmener. Vers Arcachon, le ciel est noir, au dessus de la ligne d'horizon rouge. Une suie épaisse faite de résine et de cendres mêlées tombe sur ce tableau de cauchemar. A Gazinet (5) même, la lumière a été coupée. Sur les routes, il fait si sombre que les voitures doivent allumer leurs phares.

18 h 30 - On apprend que 2 trains venus de Paris sont stoppés à Gazinet (5), commune de Pessac (3). Ce sont le Paris-Irun et un train spécial à destination de Lourdes. Ces pèlerins, au nombre de 220, sont originaires de la Nouvelle-Orléans, pour la plupart, et d'origine française. Ils sont accompagnés par M. Denierre, inspecteur général de l'American Express.

19 h 50 - Sur les antennes du poste Bordeaux-La Fayette, le préfet de la Gironde, M. Combes, lance un appel au calme.

20 h 30 - L'incendie qui a éclaté à Cazalis est maîtrisé. On apprend que le Paris-Irun et le train des pèlerins américains arrêtés à Gazinet (5) sont repartis. La circulation est d'ailleurs rétablie dans les 2 sens.

21 heures - Le feu, cependant, poursuit sa progression vers Pierroton (6) et la route Bordeaux-Arcachon est coupée. Des renforts, pour combattre cette pointe du sinistre, ont été demandés au P.C. de Pessac-l'Alouette (4). Les liaisons entre les principaux centre de lutte contre l'incendie et le P.C. sont assurés par des postes radio de l'armée échelonnés sur la route.

On apprend que vers 15h10, au hameau du Puch (16), un cyclone, né brusquement, a englouti dans la fournaise de nombreux sauveteurs, civils et militaires. Plusieurs fermes isolées ont été détruites, des millions d'arbres sont brûlés. Dans le secteur du Barp (29), de Mios (30) et de Marcheprime (15), on enregistre une nette amélioration et l'on pense que le feu pourra être maîtrisé vers minuit, si les conditions atmosphériques demeurent favorables. Un orage de courte durée a, du reste, éclaté.

Sur la droite de la voie ferrée, le feu s'est avancé jusqu'à 2 Km de Léognan (8).

22 heures - La situation semble évoluer favorablement. 2 pointes demeurent menaçantes, l'une à 2 Km de Léognan (8), l'autre à 800 mètres de Pierroton (6), commune de Biganos (26), elles sont maintenues grâ-

ce aux importantes mesures prises. Sur le front Sud de la zone incendiée, le feu est partout maîtrisé.

Un dispositif de sécurité a été mis en place pour la nuit.

24 heures - Le feu est combattu sur les fronts, et 2 bulldozers des Sapeurs-Pompiers Professionnels Forestiers, sont amenés sur place pour procéder au nettoyage des limites du feu, sur la ligne Facture (27), Mios (30), Salles (31), Le Barp (29), Saucats (25).

Le bruit court, à Bordeaux, que l'incendie a fait des victimes. Mais le P.C. de Pessac (3) ne recueille, sur leur nombre, que des renseignements contradictoire.

Dimanche 21 Août

Dans la journée de dimanche 21, la situation est stationnaire sur les fronts Ouest, Sud et Sud-Est, ainsi que dans la région de Léognan (8).

Seule dans la région de Cestas (7), une opération de nettoyage est en cours, du bourg de Cestas (7) en bordure de la route rejoignant la route nationale 650 passant par Lousteau.

1 heure - La situation, depuis 22 heures, n'a pas sensiblement évolué. On a maintenant la certitude que l'incendie a fait des victimes.

La pointe que poussait l'incendie, à 2 Km de Léognan (8), reste menaçante, elle est contenue jusqu'à présent. Celle qui se situe à 800 mètres de Pierroton (6) (commune de Biganos (26)) est stoppée.

Par contre, 2 autres pointes de feu sont signalées : l'une, la plus dangereuse, vers Marcheprime (15), la seconde vers Salles (31) et Mios (30). Les efforts des sauveteurs se portent particulièrement sur ces lieux.

Les services forestiers confirment qu'il est impossible, actuellement, de faire le bilan des victimes. Il est, en effet, très difficile de rassembler et de contrôler les renseignements qui parviennent des différents points atteints par l'incendie.

3 heures - On estime que 40 000 hectares sont ravagés. 5 cadavres sont déposés dans la salle du conseil municipal de la mairie de Cestas (7). Des sauveteurs de Lanecau sont portés manquants, ainsi que plusieurs soldats.

20 maisons sont détruites à Cestas (7). 6 fermes ont été la proie des flammes.

4 heures - Selon des renseignements parvenus à la préfecture, une dizaine de cadavres ont été découverts sur les lieux sinistrés par l'incendie, dans la région Le Barp (29)-Saucats (25), notamment à Marcheprime (15) et au lieu dit Le Puch (16), à quelques kilomètres du Barp (29).

Le colonel Maruelle, inspecteur général des services de la Protection Civile, donne l'ordre de ne pas toucher

aux cadavres avant le lever du jour. Il semble qu'une trentaine de victimes soit à déplorer.

Cependant le sinistre continue de s'étendre. On signale 3 foyers à Cestas (7), Marcheprime (15) et le Barp (29).

Le feu brûle d'autre part, à environ 1,5 Km de Léognan (8), mais il a tendance à repartir en direction de la route Bordeaux-Arcachon.

7 heures - La préfecture publie sur la situation un bulletin qui est un véritable communiqué de guerre : « L'incendie de la région sud-ouest de Bordeaux a été contenu aux limites de l'agglomération bordelaise.

Il existe des foyers à Léognan (8), Pierroton (6), commune de Cestas (7) et de Le Barp (29). La lutte se poursuit. On déplore la mort d'une quinzaine de civils et militaires qui ont été surpris par la violence du feu. Ils ont péri, asphyxiés ou carbonisés, sur le territoire de Cestas (7) et de Marcheprime (15).

Le chiffre exact des victimes ne pourra être donné que dans la matinée, en raison du feu qui continue et de l'obscurité.

Par ailleurs, l'incendie de Cazalis est maintenant complètement éteint. 3 maisons ont été détruites et 2 sérieusement endommagées. »

8 heures - 22 sauveteurs de Canéjan et plusieurs soldats sont portés manquants.

On apprend que le feu continue à ravager la forêt girondine, toutefois, sur les pointes de Marcheprime (15) et de Cestas (7) il semble moins dangereux. La pointe de Léognan (8) donne cependant des inquiétudes.

Des moyens ridicules pour combattre ce désastre

9 h 45 - Un vent violent fait renaître un foyer qui couvait dans le Bazadais, près de Cazalis et Bourideys. A grande vitesse, les flammes s'avancent en direction de Villandraut, gros bourg que traverse la route de Bordeaux à Mont-de-Marsan. La troupe et les sauveteurs bénévoles se portent immédiatement au devant du feu.

Dans le secteur de Mios (30), le feu est maîtrisé. Il n'y a pas de victimes dans cette zone. Si des granges ont été détruites, toutes les maisons d'habitation ont été préservées.

Au Barp (29), 2 personnes sont signalées disparues. 8 maisons ont été complètement détruites, ainsi que 50 bâtiments agricoles, avec tout l'outillage et tout le fourrage qu'ils contenaient. Sur une superficie de 10 665 hectares la commune compte 9 000 hectares détruits en pins, landes et cultures.

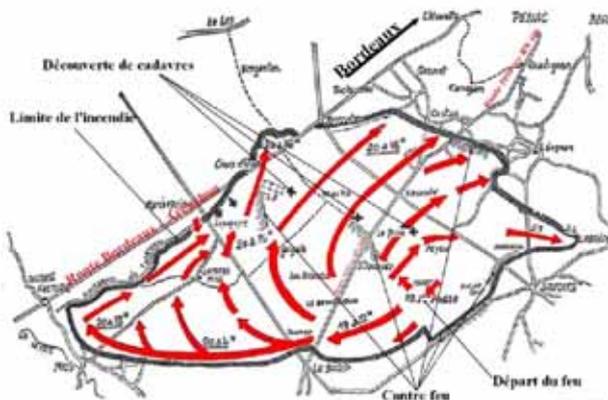
De nombreux arbres brûlés ou abattus encombrant la route nationale n° 10 Bordeaux-Bayonne et les routes départementales.

500 hommes de troupe venant de Bordeaux, Poitiers, Agen et Tours, sont arrivés pour parer à tout retour offensif du fléau et pour aider au déblaiement.

10 heures - Des contre-feux sont allumés dans le secteur de Pierroton, où le feu reprend menaçant. 3 foyers sont signalés à Cestas (7), Marcheprime (15) et Le Barp (29). Le feu est à 1 km 500 de Léognan (8).

A Saucats (25), des bâtiments agricoles sont la proie des flammes. Le maire de la commune a péri dans la nuit. M. Giraudeau s'étaient porté courageusement à l'aide de ses voisins de Cestas (7).

A Cestas (7), le transport des corps carbonisés et affreusement mutilés, découverts dans la forêt se poursuit. Leur identification est extrêmement difficile : une bague, une clef, sont parfois les seuls indices suscepi-



bles d'orienter les recherches. Un garagiste de la localité, parti avec ses 2 apprentis pour combattre le sinistre, a été retrouvé près de ses 2 commis qu'il tenait par les bras. Les 3 cadavres ne formaient qu'un bloc.

Sur la place de la mairie, transformé en véritable bivouac, se massent de nombreux civils qui participent à la lutte contre le feu.

Une accalmie semble se manifester lorsque M. Combes, préfet de la Gironde, accompagné de M. Geay, directeur-adjoint de M. J. Moch, ministre de l'Intérieur, et de M. Turon, chef de cabinet du préfet de la Giron-



de, arrivent au P.C.. Après une brève délibération, les personnalités se rendent sur le front de l'incendie à la Croix-d'Hins (9) et observent le pare-feu allumé au Poteau-Pin (10).

11 heures – La mairie de Cestas (7) publie un bilan plus tragique encore du sinistre. 44 disparitions sont signalées sur le territoire de la commune. 38 cadavres ont déjà été retrouvés. Toutes les victimes sont mortes prises dans un tourbillon en luttant contre le feu.

12 heures – Le feu est maintenant à 3 Km environ d'Argilas (34) et de Mios (30).

Dans le secteur de Saucats (25), où des contre-feux ont été allumés, l'incendie paraît faiblir. Dans cette zone, des bâtiments agricoles ont été la proie des flammes, mais aucune maison d'habitation n'a été détruite.

Biganos (26) ne compte ni victimes, ni dégâts à ses habitations et ses fermes. Le feu a été arrêté à la limite de la commune, sur des marais. Les hommes requis gardent les abords de la zone incendiée. A Salles (31), le feu est maintenu à 3 Km environ du hameau d'Argilas (34), ainsi que du côté de Mios (30). On signale pas de victimes dans cette commune.

Le préfet prononce une seconde allocution radiodiffusée dont voici les termes : « Hier au soir j'ai tenu à vous mettre au courant du développement du sinistre qui a ravagé la région comprise entre Saucats (25), Le Barp (29), Facture (27), Marcheprime (15), Cestas (7) et Léognan (8), avec les éléments d'information contrôlés qui m'étaient parvenus.

Malheureusement, au cours de la soirée, je recevais des nouvelles plus pénibles encore.

Elles devaient être confirmées dans la nuit sans qu'il soit, à l'heure actuelle, possible d'en préciser exactement l'étendue.

Nous déplorons, en effet, la perte de vies humaines. Des familles forestières sont en deuil, des sauveteurs militaires de France ou de l'Union Française ont trouvé la mort dans le terrible combat.

Jusqu'ici, 17 corps ont été retirés de la forêt incendiée du Puch (16), commune de Cestas (7), ainsi qu'à Marcheprime (15).

Des magistrats municipaux sont aussi tombés en défendant leur commune.

La liste de ces victimes vous sera communiquée dès qu'elle aura été arrêtée avec certitude.

C'est avec une douleur profonde que je compatis à l'immense épreuve qui endeuille mon département.

Je rends un suprême hommage à ces victimes du devoir.

Je demande à la population girondine tout entière de conserver tout son sang-froid et de ne pas recueillir les termes tendancieux qui viendront abusivement ajouter à leurs alarmes.

La lutte continue partout sur le front de l'incendie. Le fléau est contenu et opiniâtrement refoulé.

Animés par leurs maires, les populations luttent vaillamment sous la direction du colonel Maruelle, dont le calme et l'expérience sont la garantie du succès.

De précieux renforts militaires n'ont cessé d'affluer pour relayer les équipes exténuées.

J'ai de fortes raisons d'espérer qu'il me sera possible de vous annoncer prochainement le terme victorieux du combat. »

L'opération de nettoyage, commencée Samedi 20, par les 2 bulldozers des Sapeurs-Pompiers Professionnels Forestiers est terminée.

13 heures – Le P.C. du colonel Maruelle annonce que le feu est maintenu sur tous les fronts. Quelques foyers relativement peu importants par rapport à la veille sont combattus avec de puissants moyens.

Les trains continuent de passer dans les 2 sens à travers la région sinistrée. La SNCF annonce qu'à partir de 18 heures ils circuleront de nouveau à leur vitesse normale.

13 h 30 – Le bilan des victimes s'établit officiellement à 45. D'autre part, on est sans nouvelles de 15 hommes de troupe.

14 heures – Les flammes sont à 200 mètres du village de Cestas (7).

16 heures - Côté Saucats (25), les contre-feux de protection ont réussi et le feu est limité à la route de Jauge (11) et de Saucats (25) au Barp (29). Ces opérations de contre-feux sont considérées à 16 heures, comme entièrement terminées.

De nombreux renforts, venus notamment de Bordeaux et de Mérignac, sont immédiatement envoyés à Cestas (7)

Dans le petit bourg, une pièce de la mairie est transformée en chapelle ardente. 14 corps complètement carbonisés y ont été déposés. 10 d'entre eux sont identifiés, grâce à des objets personnels.



De nombreux cadavres ne sont pas encore transportés à Cestas (7). Ils gisent sur le bord des routes, recouverts d'un drap ou d'une couverture. Les secouristes de la Croix-Rouge de Bordeaux les transporteront sur des camions jusqu'à la mairie de Cestas (7). Parmi eux on compte 26 habitants de Canéjan. Dans certaines familles, tous les hommes ont péri. A la mairie, c'est un long défilé de personnes qui tentent de reconnaître l'un des leurs.

17 h 30 – 40 cadavres se trouvent maintenant déposés à la mairie de Cestas (7).

18 heures – On craint une reprise de feu aux lieux dits « Gazinet (5) » et « L'Alouette (4) » à 10 Km de Bordeaux.

Un secours d'extrême urgence de 4 millions, venant s'ajouter à celui de 500 000 francs qui lui a été précédemment accordé, est mis à la disposition du préfet de la Gironde pour venir en aide aux sinistrés de la région.

19 heures – On communique que, dans la Gironde, le feu est partout contenu, à l'exception de quelques reprises d'incendie sur Saucats (25)-Cestas (7) et Léognan (8).

Des renforts arrivent, notamment le 509^{ème} train de la Rochelle, le 126^{ème} régiment d'infanterie de Brive, le 14^{ème} régiment de transmissions de Tours et le 63^{ème} R.A.B. de Périgueux. De sont côté le préfet des Landes met 600 hommes à la disposition de son collègue de la Gironde.

Des postes radio assurent la liaison entre les groupes de sauveteurs. De nombreux propriétaires de citernes et de véhicules divers se mettent à la disposition du commandement.

Dans les landes de Puch (16), près de Cestas (7), les cadavres de 14 militaires, encore casqués et complètement carbonisés, sont découverts.

20 heures – On annonce que le feu est partout contenu, à part quelques reprises sur Saucats (25), Cestas (7) et Léognan (8).

M. Combes, préfet de la Gironde, fait, en ces termes, le point de la situation :

« Je parlerai avec netteté.

L'étendue du sinistre et les lourdes pertes humaines qui ont été subies dispensent de toute littérature... même dans un journal parlé.

A cet instant on peut arrêter un bilan provisoire du sinistre : 50 000 hectares de lande girondine, des dizaines de maisons ou de bâtiments d'exploitation incendiée... et surtout, hélas ! de nombreuses vies humaines, près de 50, population et sauveteurs confondus dans le même sacrifice.

Contre les éléments déchaînés d'une ampleur qui, de mémoire humaine, ne fut jamais atteinte, contre un vent soufflant en tornade sur l'incendie et projetant des débris enflammés à des centaines de mètres, les sauveteurs se sont employés à fond dans une lutte inégale.

Tous les services publics intéressés à la défense ont manifesté un sang-froid et une ténacité admirables. Les magistrats municipaux – certains d'entre eux ont succombé dans la lutte – ont intelligemment animé la bonne volonté des populations.

Tous ensemble, ils ont contribué à limiter le désastre et à protéger les agglomérations un instant gravement menacées. Les retours offensifs ne sont pas exclus, mais le colonel Maruelle, ainsi que le commandant Saldou, bénéficiant de tous les concours : armée, vo-

lontaires civils, secouristes de la Croix-Rouge, continuent à veiller sans défaillance. »

21 heures – Les pointes qui menaçaient Saucats (25) sont en bonne voie d'être maîtrisées.

22 heures – Le vent, qui soufflait depuis samedi à 60 Km/h, est soudain tombé. Le périmètre extrême de tous les foyers n'a pas avancé dans la journée, et les sauveteurs considèrent qu'ils ont la situation bien en main. Ils espèrent pouvoir réaliser, dans la journée, l'extinction complète de la lande, grâce à 1 500 soldats munis d'appareils individuels d'extinction ravitaillés par des autos-citernes.

28 000 hectares de pins sont complètement détruits en Gironde. On prospecte toujours le terrain pour retrouver les disparus.

22 h 30 – Le P.C. de Pessac (3) annonce que les pointes qui menaçaient Saucats (25) et Léognan (8) sont définitivement maîtrisées par les sauveteurs qui interviennent massivement.

22 h 45 – Le parquet de Bordeaux a en main une liste portant les noms de 41 civils qui sont morts victimes de l'incendie de Saucats (25). D'après les estimations actuelles, il convient d'ajouter à cette liste les noms de 20 militaires, dont on relève en ce moment les corps au Puch (16). Les sauveteurs ont découvert les cadavres totalement défigurés, groupés par 3, 4 ou 5.

Devant la petite mairie-école de Cestas (7) sont arrivés plusieurs camions chargés de cercueils. Des larmes coulent sur les visages ravinés des vieux cultivateurs témoins de cette scène.

Ils enfoncent un peu plus leur béret sur les yeux et continuent leur tâche sans mot dire.

On apprend, ce soir, que 2 compagnies R.I.C. de Carcassonne sont parties pour Bordeaux.

24 heures – Le colonel Maruelle met au point avec les officiers de l'armée et les Sapeurs-Pompiers les dernières mesures pour la réalisation d'une vaste opération qui débutera lundi aux premières heures.

65 cadavres ont été jusqu'à présent, ramenés à Cestas (7).

Le feu de la route de Jauge (11) et de Saucats (25) au Barp (29) est considéré éteint.

Lundi 22 Août

Dans la matinée, un nouveau feu éclate à Saucats (25), 500 mètres à l'Est du pare-feu de protection côté Ouest, dans la région de la « Cime ». Il est éteint par le matériel des équipes locales renforcé de quelques engins du Service Départemental.

1 h 30 – On apprend que le feu a repris à Cazalis, à 50



Km au sud de Bordeaux et se dirige maintenant vers le département des Landes. Le vent souffle de nouveau.

9 heures – Le feu reprend dans les régions de Cestas (7), de Saucats (25) et de Bazas, rabattant les flammes vers la zone sinistrée les jours précédents, plus loin également à Bourideys, dans la région de Captieux, sur les conflins des Landes, et enfin, à Biganos (26), au-delà de Facture (27), poussant ses tentacules en direction du bassin d'Arcachon.

De nouveau, les sauveteurs, les Pompiers, la troupe partent au feu, malgré la fatigue consécutive à 60 heures d'efforts ininterrompus.

11 h 45 – A l'issue d'une conférence à la préfecture de la Gironde, M. Ramadier, ministre de la Défense Nationale, qui assure l'intérim au ministère de l'Intérieur, quitte Bordeaux pour se rendre à Cestas (7) et à Marcheprime (15), où il salue les corps des victimes de l'incendie au nom du gouvernement. M. Ramadier est accompagné de M. Marcellin, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, de MM. Faugère, inspecteur général de l'administration, M. Combes, préfet de la Gironde, de son chef de cabinet, M. Thuron ; du colonel Maruelle, qui dirige l'ensemble des opérations et des parlementaires de la Gironde, parmi lesquels on reconnaît MM Guyon de Gracia, Brettes, Durand, Monichon, Sourbe, Liquard, Ramarony, etc. ; du général Duché, commandant la 4^{ème} région militaire ; du général Chassin, commandant la 3^{ème} région aérienne et de nombreuses personnalités.

12 heures – L'opération menée depuis lundi soir concernant le nettoyage des limites du feu, sur la ligne Facture (27), Mios (30), Salles (31), Le Barp (29), Saucats (25) est terminée.

13 heures – L'inquiétude étroit de nouveau les cœurs. Peu à peu, comme on l'avait vu 2 jours plus tôt, le ciel est envahi par une fumée dense qui cache les rayons du soleil. L'odeur caractéristique de l'incendie s'est répandue à nouveau sur la ville. Va-t-on revivre les heures angoissantes et tragiques. Dans les rues, les passants s'interrogent avec anxiété.

14 heures – M. Ramadier quitte Cazaux pour se rendre à Paris. Le cortège passe entre plusieurs centaines d'hommes alignés à droite et à gauche de la route et dont la seule mission est d'empêcher le feu de couper cette artère vitale qui relie Saucats (25) à Bordeaux. Le convoi officiel traverse à l'aveuglette, dans un souffle d'enfer, 300 mètres d'une épouvantable fumée, rabattue brusquement par une tornade. Moins heureux, un side-car et un half-track s'enflamment d'un coup, et leurs occupants n'ont que le temps de sauter à terre.

16 heures - Dans l'après-midi, vers 16 heures un 2^{ème} feu éclate à Saucats (25) à 600 mètres au Nord de la route Jauge (11)-Saucats (25) à proximité de Mareuil dans une partie boisée très mal entretenue.

Combattu par la troupe, la population, les engins de la D.F.C.I. et un détachement des Sapeurs-Pompiers de Paris (lieutenant Chapelier), ce feu activé par un vent de Nord-Est, prend rapidement de l'extension entre Mareuil et le pare-feu limite Nord-Ouest, situé entre la route de Saucats (25) à Jauge (11) et de Saucats (25) à Léognan (8).

17 heures – Le ministre est stoppé par les imposants renforts envoyés immédiatement. Les villages de Canéjan, de Saucats (25) et de Cestas (7) sont épargnés.

18 heures – Un nouveau bilan est communiqué : 78 cadavres, dont 22 soldats, ont déjà été retrouvés au milieu des cendres.

Plus de 100 blessés sont soignés dans les hôpitaux de Bordeaux. 200 maisons et fermes ont été détruites et calcinées.

19 heures – M. Marcellin, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, tient une conférence de presse dans le cabinet du préfet de la Gironde. Il déclare :

« Le président Ramadier et moi-même sommes venus à Bordeaux accompagnés du colonel commandant Saldou le corps des Sapeurs-Pompiers de Paris et du directeur général des Eaux et Forêts.



La situation se présente, ce soir, dans le sud-ouest de la façon suivante : Landes, feu circonscrit, Lot-et-Garonne, feu éteint, Gironde, situation stationnaire dans le périmètre du Barp (29), sauf à 2 Km de Saucats (25) où des moyens d'extinction importants ont été mis en œuvre pour maîtriser une reprise du feu, légère reprise à Marcheprime (15), feu à Bourideys, amis les sauveteurs sont maîtres de la situation.

Le colonel Maruelle a été nommé chef des opérations pour les 3 départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne. »

M. Marcellin précise que sur l'ensemble du front du feu il y a 6 000 hommes de troupe, tous les Pompiers forestiers, 250 Sapeurs-Pompiers de Paris avec leur matériel.

Le bilan officiel de la tragédie est de 81 morts.

20 heures – Le général Duché, commandant la région militaire de Bordeaux, indique dans un communiqué, que 24 militaires (3 maréchaux des logis, 1 brigadier-chef et 20 soldats) ont trouvé la mort en luttant contre l'incendie. Seuls 14 d'entre eux sont identifiés.

23 h 30 – Le P.C. du colonel Maruelle confirme que les incendies de forêt, en Gironde sont maîtrisés « sur tous les fronts ».

24 heures – Une fumée âcre monte toujours des milliers de souches qui achèvent lentement de se consumer. Toute la nuit, des centaines de sauveteurs ont travaillé et travailleront encore partant à chaque instant de Saucats (25), pour lutter contre les reprises possibles de l'incendie, rechercher les disparus et relever les victimes dans l'épaisse couche de cendres qui tapisse le sol.

Mardi 23 Août

1 heure du matin, les sauveteurs sont maîtres de l'opération, le village de Mareuil est protégé.

La situation se présente d'une façon meilleure. A Bourideys, l'incendie diminue et peut être considéré comme circonscrit.

2 h 30, un fort vent de Sud-Ouest se lève, provoquant des reprises de feu débordant les sauveteurs qui étaient restés sur place, et une pointe traverse le pare-feu en direction de Mijelane, situé à 3 Km au Nord sur la route de Saucats (25) à Léognan (8).

Vers 3 h 30, le vent passe Ouest

4 heures - le feu traverse sur 1 Km au Sud de Mijelane, la route de Saucats (25) à Léognan (8) menaçant directement La Brède (18) et laissant prévoir l'encerclement de Saucats (25).

4 h 20 – Reprise du feu à Saucats (25), près de la Bargeyre et Mareuil, vers Mignoy (12). Tous les renforts nécessaires se trouvent sur les lieux.

4 h 30, le commandant Saldou arrive en renfort avec 2 détachements :

1°) – Sapeurs-Pompiers de Paris (capitaine About, lieutenant Chapelier), avec 2 fourgons-pompes et 1 E.P.G.P

2°) – Sapeurs-Pompiers de Bordeaux avec 2 fourgons-pompes mixtes et 1 E.P.G.P.

La reconnaissance effectuée permet de placer l'ensemble du détachement de Sapeurs-Pompiers de Paris, en protection sur la route Saucats (25) à La Brède (18), de Joachin à Saucats (25), le détachement de Bordeaux dans la région de Bel-Air à la Bargueyre.

Vers 6 heures, le vent qui est redevenu Nord, souffle doucement et le feu est bloqué par les engins de la D.F.C.I. sur une ligne passant de Bel-Air Natalin dans la partie située entre la route de Saucats (25) à Léognan (8) allant de Bel-Air à Mijelane.

A Saucats (25), les 300 Pompiers venus de Paris tiennent la ligne. On les a jugés dignes de ce poste, pour l'heure le plus dangereux. Le colonel Féger, commandant le régiment, est au premier rang. Le feu recule sous l'effet des torrents d'eau déversés sur lui.

8 heures, le feu est éteint.

8 h 30 – Le P.C. du colonel Maruelle publie le communiqué suivant :

Dans la nuit, à 4 h 20, le feu a repris à Saucats (25), en direction de la Brède (18), causant de grosses inquiétudes. 2 autocars ont été envoyés d'urgence pour évacuer la population de Saucats (25). Le commandant Saldou s'est rendu sur les lieux. A l'heure actuelle cette reprise est maîtrisée et tout danger est écarté. Sur les autres fronts, rien à signaler. La légère pluie qui est tombée ce matin va certainement améliorer la situation sur tous les fronts. »

10 heures – Des renforts de sauveteurs sont arrivés dans la région qui présente un aspect guerrier : des camions militaires, des half-tracks de l'armée y voisinent avec les gros engins de la caserne Champerret, par dizaines, des véhicules de toutes sortes quittent Saucats (25) à chaque instant pour porter de l'eau vers les points menacés de la forêt. Sur toute les routes voisines, c'est un passage continu de Jeeps de reconnaissance et de motocyclistes porteurs de messages. La liaison radiotéléphonique fonctionne parfaitement.

L'incendie qui ravage la forêt a détruit par centaine les poteaux supportant les câbles téléphoniques. Aussi, sur toutes les routes, les camions de l'administration des P.T.T. ont amené ouvriers et matériel qui, en un temps record rétablissent les communications interrompues.

11 heures - une reprise est à enregistrer dans la ré-

gion de Lipomey – Montoin à 4 Km au Nord-Ouest de Saucats (25). Le vent souffle à ce moment-là Nord-Est modéré.

Une pluie légère contribue à améliorer la situation.

Tous ceux que ne retient pas la lutte contre le sinistre se rassemblent à Saucats (25) pour assister aux obsèques du maire. M. Giraudeau, tombé, samedi, en combattant le sinistre. Le préfet de la Gironde est présent et, à l'issue de la cérémonie, épingle sur le cercueil, la Légion d'Honneur qui a été accordée au disparu à titre posthume, avec cette citation :

« Magistrat municipal d'un dévouement magnifique et d'un courage à toute épreuve, s'est constamment dépensé pour combattre les incendies des Landes de l'été 1949 qui ont ravagé sa commune. Est mort victime du devoir à la tête de ses administrés, en luttant contre le fléau ».



12 heures – La préfecture de la Gironde fait publier officiellement la « situation des victimes » au 23 août, qui remet au point certaines exagérations funèbrement fantaisistes :

Cadavres déposés à la mairie de Cestas (7) : civils identifiés, 30 ; civils non identifiés, 16 ; civils ou militaires non identifiés 19.

Cadavres civils déposés à la mairie de Marcheprime (15) : identifiés, 6 ; cadavres de militaires déposés à l'hôpital Robert-Piquet, 11.— Total : 82.

14 heures - des opérations d'extinction sont encore en cours.

L'alerte est de nouveau donnée. Le fléau est revenu à l'assaut, un peu plus au Nord, cette fois, poussant vers La Brède (18).

15 heures – Au P.C. du colonel Maruelle, on signale de nouvelles reprises de feu dans la région de Saucats (25), et le haut commandement envoie vers les endroits sinistrés d'importants renforts.

A **15 h 30**, un vent violent d'Ouest se lève en provoquant une reprise sérieuse dans la région de Mijelane en direction de La Brède (18).

De nombreuses reprises sont enregistrées. Le feu marche rapidement en direction de Mauras. Un premier contre-feu est tenté par les sauveteurs de La Brède (18) sur la voie romaine allant de Joachin (route de Saucats (25) à La Brède (18)) à Pujeau, route de Léognan (8) à Martillac (14) dans la région de la Cesque La Poque.

Ce contre-feu échoue et le feu se dirige rapidement sur Ninon (35) et Mauras (17).

Il est bloqué par les sauveteurs aidés de 10 engins lourds, un détachement de Pompiers de Paris défendant la région de Ninon, un détachement de Pompiers de Bordeaux la région de Mauras.

17 heures – Nouvelle alerte signalée par un avion de liaison qui survole le territoire de Saucats (25). Le pilote a repéré l'endroit exact d'un nouveau et énorme foyer qui va faire rage jusque peu après minuit. 150 hommes du 1^{er} bataillon de chasseurs à pied partent vers les lieux de l'incendie. Sur la route, entre Jauge (11) et Saucats (25), les renforts prêts depuis longtemps à intervenir convergent de toutes parts. A 2 Km de Saucats (25), la route est coupée sur plusieurs centaines de mètres, les flammes passant au-dessus de la chaussée, d'un pin à l'autre.

17 h 15 – Le tocsin sonne à La Brède (18). Tous les hommes de la commune se portent aussitôt au point le plus menacé, la petite bourgade de Moras (17). Un vent Nord-Ouest, d'une extrême violence, pousse les flammes en direction du château de la Brède (18), tandis qu'au sud de Léognan (8), dans la lande, les flammes évitent par miracle plusieurs groupes de fermes. Les mêmes scènes tragiques des jours précédents se renouvellent. Les gens isolés dans la campagne s'enfuient avec leur linge et leur literie entassés sur des charrettes, appelant de tous leurs vœux la pluie qui ne vient pas.

18 heures – Le feu avance toujours entre les routes Bordeaux-Mont-de-Marsan et Bordeaux-Agen, en direction du bourg de Martillac (14), au Nord de la Brède (18).

6 avions militaires survolent sans cesse la forêt de bout en bout et signalent, par radio aux commandants des différents secteurs, toute colonne de fumée suspecte.

Les Sapeurs-Pompiers parisiens, avec ténacité, protègent le village de La Brède (18) et le château de Montesquieu, en mettant leurs pompes en aspiration dans les fossés du château. L'alerte a été chaude. Il a fallu 1 600 hommes pour protéger le village autour duquel les bulldozers créent maintenant une zone désertique.

19 heures – Le ministre de l'Intérieur communique :

« Les tragiques événements du Sud-Ouest imposent à la Nation une journée de deuil. Le Gouvernement a décidé que le mercredi 24 août serait journée de deuil national.

En conséquence, les drapeaux des édifices publics seront mis en berne et les établissements de plaisir fermeront leurs portes.

La population tout entière ne manquera pas de s'associer par la pensée au malheur qui frappe si douloureusement tant de familles.

Quant aux obsèques nationales, elles auront lieu demain à 10 h 30 à Cestas (7) ».

19 h 30 – Un Dakota atterrit à l'aérodrome de Bordeaux-Mérignac. 30 Pompiers de Londres, envoyés par le gouvernement britannique, en descendent tandis que leur chef prend contact avec les officiers du P.C..

20 heures – On estime à 8 000 hommes, le nombre des soldats en action sur l'ensemble du front. Les Pompiers de 8 départements sont également sur place, certains venus du Pas-de-Calais.

21 heures – Le P.C. du colonel Maruelle signale que le sinistre est de nouveau maîtrisé. Toutefois, en raison des vents assez violents, changeant fréquemment de direction, des reprises sont à craindre.

22 heures – 100 nouveaux Pompiers parisiens, arrivés en renfort, se présentent au P.C. du colonel Maruelle.

24 heures - Le feu est considéré comme maîtrisé. Les 2 bulldozers de la D.F.C.I. assurent la protection des bordaux jusqu'à Mauras, ainsi que le retour sur Mauras et Mijelane.

Mercredi 24 Août

1 heure – Le vent change brusquement et le feu gagne le massif

en direction du Nord-Est de Léognan (8), vers le lieu dit « Menaud ».

Les forces de secours se transportent en bordure d'un couvent, à La Solitude (13).

7 heures - Tout l'ensemble du front de feu est maîtrisé. Des soldats ont bivouaqué toute la nuit dans des fermes. D'importants effectifs s'échelonnent le long des routes et surveillent la marche surnoise des feux follets qui bondissent de taillis en fourrés.

Autour de La Brède (18), les grosses pompes des Sapeurs Parisiens continuent à déverser des tonnes d'eau, et l'on annonce que des renforts en matériel sont attendus de Paris.

Dans de nombreux secteurs, le feu couve, achève de consumer les souches et l'on est souvent à la merci d'une saute du vent. Des flammèches courent au ras du sol et la campagne est toujours recouverte de l'âtre fumée qui prend à la gorge.

10 heures – A l'hôpital Robert-Piquet, à Bordeaux, ont lieu les obsèques des soldats morts en luttant contre le feu. La médaille militaire est décernée, à titre posthume, aux 25 victimes avec la citation individuelle suivante :

« Le 20 août 1949, appelé à combattre l'incendie qui dévastait la forêt girondine et menaçait des agglomérations importantes, a engagé la lutte avec ardeur et courage.

San relâche, au prix d'efforts surhumains et d'un dévouement sans borne, il se donna sans réserve pour sauvegarder une partie du patrimoine national. Face aux éléments déchaînés, il ne s'arrêta de lutter que terrassé par l'asphyxie et les flammes.

Dans un combat inégal, il a mérité la reconnaissance de la nation. »

A la même heure, un avion militaire, transportant un ingénieur chimiste, survole la zone sinistrée à 6 000 mètres d'altitude et provoque une légère pluie artificielle, à l'aide de projection sur les nuages de neige carbonique et de glace pilée.

11 h 30 Un vent violent continue à souffler. On redoute encore des surprises.



Pipers-club

8 « Firemen » du Kent, commandés par le chief officer John Forhan, se présentent au P.C. du colonel Maruelle et sont prêts à entrer en action aux côtés de Pompiers de la R.A.F. venus en avion. Ils sont arrivés par la route à bord de leur voiture Hilman, conduite depuis Dunkerque par Miss Hood.

L'autorité militaire met à la disposition des combattants du feu 6 avions « Pipers Cubs » qui survolent jour et nuit les régions où le feu est susceptible de se rallumer.

15 h 30 – Le P.C. du colonel Maruelle annonce :

Le secteur reste calme. Tous les services de défense sont sur pied en tous points et ont réussi à stopper immédiatement les dangers de reprise du feu ».

17 heures – 30 camions de l'armée quittent la caserne Champerret pour la zone de feu, porteurs d'un important matériel (moto-pompes et tuyaux d'incendie) en provenance du parc de la Protection Civile à Levallois ou de réquisitions opérées dans la journée.

21 heures – Au P.C. de l'Alouette (4), l'état-major composé des colonels Maruelle, Conis, (illisible)ond, des commandants Abrioux et Lechni, ainsi que de nombreux officiers, met au point un vaste plan de contrôle aérien.

Jeudi 25 Août

1 heure – Un bimoteur Handaon de la base de Cazaux, entre en action et survole une large zone délimitée par des projecteurs du 403^{ème} R.A.A installés à Gazinet (5), La Brède (18) et Le Barp (29).

Dans la forêt girondine, la situation, au cours des dernières 24 heures, s'est nettement améliorée. L'offensive du feu recule.

« Le calme a régné toute la journée dans le département de la Gironde », annonce le P.C. du colonel Maruelle.

Le dispositif d'observation, assuré par une permanence aérienne, continue à manœuvrer les sauveteurs massés en réserve aux points stratégiques, vers les endroits menacés.

9 heures – Un incident a marqué la matinée : un avion militaire, affecté à la surveillance de la forêt, s'est écrasé au sol sur l'aérodrome de Bordeaux-Mérignac. Mais le pilote s'est tiré indemne des débris de son appareil.

On signale, d'autre part, que le bilan officiel des victimes est de 83 morts. Un nouveau cadavre a, en effet, été découvert hier soir, au Puch (16), près de Cestas (7).

10 heures – A Cestas (7), M. Queuille, président du Conseil, et les personnalités se rendent sur les tombes des victimes de Villenave-d'Ornon, de Canéjan et de Saucats (25).

10 h 45 – Un « stamp » qui assurait une vérification, signale qu'un feu vient d'éclater au milieu des grands pins au 3^{ème} Km à 120 degrés de La Brède (18) (direction Est-Sud-Est).

L'alerte est donnée au P.C.. Une demi heure plus tard, l'incendie est maîtrisé avec de gros moyens.

11 heures – La cérémonie des obsèques officielles des victimes civiles a lieu à Cestas (7), en présence de M. Queuille et des personnalités.

11 h 20 – 2 débuts de petits incendies, l'un près de Saint-Symphorien, le second à 2 Km à l'Est de Saint-Léger, sont signalés par l'aviation. Ils sont rapidement circonscrits.

Dans l'après-midi on signale 2 reprises du feu, l'une à

Houeilliés, dans le Lot-et Garonne, l'autre à Liposthey, à plus de 60 Km au sud de Bordeaux, à la lisière de la Gironde et des Landes. L'incendie s'avance sur un front de plus de 2 Km et la route Paris-Hendaye est coupée entre Liposthey et le Muret. Combattus par de puissants moyens, ces incendies sont maîtrisés avant d'avoir provoqué de sérieux dégâts.

Vendredi 26 Août

Le P.C. enregistre 2 alertes : une très petite reprise du feu, près de Muret (Landes) et un commencement d'incendie sur l'île aux Oiseaux, située au milieu du bassin d'Arcachon. En quelques minutes ces 2 incendies sont maîtrisés.

Le calme règne sur l'ensemble du massif forestier de Gascogne. L'aviation exerce une surveillance constante. Au sol, les moyens de lutte contre le feu restent à pied d'œuvre. Des précautions sont prises : arrosage des points où des foyers persistent encore et nettoyage du terrain, qui est retourné pour éviter toute propagation d'une reprise éventuelle.

Sur tous les fronts, annonce le colonel Maruelle, la situation est calme. Soldats, pompiers et sauveteurs sont à leur poste pour continuer une vigilante surveillance et prévenir toute reprise du feu.

La forêt girondine et la zone limitrophe des départements des Landes et du Lot-et-Garonne sont survolées régulièrement par des avions de la base de Mérignac qui se tiennent en contact par radio avec le P.C. de l'Alouette (4)-Pessac.

A terre, les bulldozers continuent leur lent, mais efficace travail, en retournant le sol, tandis que la troupe arrose, sans arrêt, les points où quelque danger semble encore subsister.

Toutes les troupes, tous les pompiers et les sauveteurs qui se trouvent actuellement en Gironde, dans les Landes et dans le Lot-et-Garonne restent encore sur place. De nouveaux renforts arrivent même afin d'étouffer complètement tous les foyers.

Aucun nouveau corps n'a été retrouvé. Plus de 3 000 hommes participent toujours aux recherches.

Samedi 27 Août

Les forces de sécurité demeurent vigilantes. Pendant toute la journée, les 6 avions de la base de Mérignac ont survolé continuellement la vaste région forestière. Par contre, le « Halifax », qui devait lancer de la neige carbonique afin de faire tomber une pluie artificielle sur les régions dévastées, n'a pas pu s'envoler de la base aérienne de Bordeaux, les conditions nécessaires à l'accomplissement de cette expérience « Bon Dieu » n'étant pas toute réunies. Les troupes cantonnent toujours aux endroits susceptibles d'être menacés, attentives à la moindre fumée suspecte. Les pompiers s'attachent à noyer, loin à l'intérieur des bois, les petits foyers existant encore. Les gardes civils continuent à patrouiller dans la profondeur des pins, à la recherche des suspects.

Le bilan :

82 morts (liste page suivante)

52 000 hectares brûlés dont 25 000 de bois, 56 maisons détruites, 9 chalets, 1 villa, 21 granges, 21 dépendances, 1 boulangerie, 16 chais.



SOUVENIRS : Liste des 82 morts ou disparus

BARANGÉ Henri, Militaire au 33 ème RA de Poitiers—
 Chatelleraut - Saint Vincent la Châtre (Indre)
 BEAUGÉ G., Militaire au 33 ème RA de Poitiers—
 Chatelleraut
 BELLOC Pierre, Cestas
 BERNADAS André, Serrurier Canéjan
 BOIXEDA René, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Prats de Motte (Pyrénées Orientales)
 BONNIN Jean, Commerçant Canéjan
 BORDESSOULES Jean, Le Barp
 BRUNETEAU R., Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut
 CANTEAU G., Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut
 CAZEAUX René, Tonnelier Canéjan
 CHADEAU René, Scieur Canéjan
 CHAVENEAU R., Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut
 CONDE Marceline, Cestas
 COULON J.-P., Cestas
 CRABOS J., Cestas
 DAGORN R., Cestas
 DAGORN J., Cestas
 DASSIE Jean, Cultivateur Canéjan
 DAYS Pierre, Manœuvre Canéjan
 DESCOUVE Gaston, Cestas
 DOMINE Yves, Chauffeur Canéjan
 DUBERGIER J.L., Villenave d'Ornon
 DUBOURG J., Cestas
 DUBOURG J., Gradignan
 DUBREUIL Jean, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Chassaing par Nailhac (Dordogne)
 DUCASSE Jean, Cultivateur Canéjan
 DUCOUT Armand, Cultivateur Canéjan
 FAGET William, Employé de préfecture Canéjan
 FUERTES Jean, Menuisier Canéjan
 FUERTES J., Gradignan
 FOURNIER Gaston, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Chassaing par Nailhac (Dordogne)
 GAILLARD R., Cestas
 GAILLARD J., Marcheprime
 GEOFFRE Michel, Militaire en permission Canéjan
 GETTO Gaston, Machiniste Canéjan
 GIRAUDEAU Roger, Saucats
 GISQUET René, Cestas
 GISQUET M., Cestas
 GLADY E.J., Villenave d'Ornon
 GOOSENS Marcel, Cestas
 GREGOIRE J., Cestas
 GUEYRARD Pierre, Manutentionnaire Canéjan
 HILLAIRET R., Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut
 JORDY Maurice, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Mulhouse (Haut-Rhin)

JOUGLIN Jean, Scieur Canéjan
 LABACHOTTE René, Scieur Canéjan
 LAPENUE Félicien, Cantonnier Canéjan
 LAQUIEZE Jean, Menuisier Canéjan
 LARRIEU Jacques, Cheminot Canéjan
 LASSEVILLE Jean, Scieur Canéjan
 LAURENT Roger, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Tournon d'Agenais (Lot et Garonne)
 LEMAITRE Robert, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Mezière en Touraine (Indre et Loire)
 LOUAT J., Militaire au 33 ème RA de Poitiers—
 Chatelleraut
 LOUPIT S., Militaire au 33 ème RA de Poitiers—
 Chatelleraut
 LOZACH J., Marcheprime
 MANO P., Cestas
 MATTIO P., Militaire au 33 ème RA de Poitiers—
 Chatelleraut
 MAUBOURGUET Paul, Cestas
 MOLAS J., Talence
 MOLLAS André, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Saint-Priest (Creuse)
 MOUGNERES R., Gradignan
 MOURCEL G., Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut
 NAU André, Charpentier Canéjan
 NOUBEL P., Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut
 OLIVIER Fernand, Léognan
 PEYROUSE Henri, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Alixan (Drôme)
 PRIOU J., Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut
 REBEYROL Marc, Instituteur Canéjan
 SADY Christian, Cultivateur Canéjan
 SALLE Roland, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Orville (Indre)
 SENSEY Georges, Cestas
 SENTUCQ F.,
 SIMON Anatasio, Cultivateur Canéjan
 SIVRY Emmanuel, Léognan
 TARIS André, Cultivateur Canéjan
 TAUZIN Robert, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Castet (Gironde)
 TECHENEY Gabriel, Cultivateur Canéjan
 VAI Ambogio, manœuvre Canéjan
 VARANNE D., Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut
 VEZIEN Gilbert, Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut - Petit Breuil Deyrançon (Deux Sèvres)
 VINTENAT R., Militaire au 33 ème RA de Poitiers-
 Chatelleraut
 VOISIN R., Villenave d'Ornon



Hommage aux morts de cette tragédie. Qu'elle reste à jamais gravée dans nos mémoires.



Mon cousin du bout du monde

Ma grand-mère paternelle me parlait toujours de ce cousin parti aux antipodes où il avait fondé une grande famille.

Au début du siècle dernier, il avait quitté Tahiti, femme et enfants avec son fils aîné. Ils étaient partis pour San Francisco (ses filles disaient Frisco).

Une photo envoyée à sa mère a fait le tour de la famille, j'en ai hérité ! Depuis tout ce temps, personne ne savait ce qu'ils étaient devenus. « Une cousine », (à 5 générations) trouvée au cours de mes investigations sur un site de généalogie, a découvert cette famille du bout du monde dans mon arbre. Je lui ai proposé photos et tout ce que je pouvais savoir sur eux.

Ce cousin, né en Charente, marié à Papeete (Tahiti) et « disparu » aux States !! On ne pouvait pas en rester là ... Dans des recensements, elle a trouvé le jeune fils et sa descendance, puis actes de mariage, civil et religieux, ainsi que son recensement militaire.

De mon côté, j'ai retrouvé la trace du père dans un recensement de 1920, et je sais qu'il est arrivé en Californie en 1906. Reste à trouver sur quel bateau et son décès. Voilà dix ans de recherches récompensés, comme quoi tout peut arriver !

La généalogie est une affaire de patience, il ne faut jamais se décourager mais persévérer.

(Recensements et actes trouvés sur le site des Mormons)

1 PLACE OF MARRIAGE State of California, County of NEVADA } GROOM		Standard Certificate of Marriage		No. <u>26</u>	
		PERSONAL AND STATISTICAL PARTICULARS		BRIDE	
2 FULL NAME <i>Abel Labours</i>		14 FULL NAME <i>Elsie Mae Broyles</i>			
3 RESIDENCE <i>Sacramento</i>		15 RESIDENCE <i>Trench Lottal</i>			
4 COLOR OR RACE <i>White</i>		16 COLOR OR RACE <i>White</i>		17 AGE AT LAST BIRTHDAY <i>18</i> (Years)	
6 SINGLE, WIDOWED OR DIVORCED <i>Single</i>		7 NUMBER OF MARRIAGE <i>1st</i>		18 SINGLE, WIDOWED OR DIVORCED <i>Single</i>	
8 BIRTHPLACE (State or Country) <i>Tahiti</i>		19 BIRTHPLACE (State or Country) <i>Calif.</i>			
9 OCCUPATION (a) Trade, profession, or particular kind of work. <i>Tractor Operator</i> (b) General nature of industry, business, or establishment in which employed (or employer).		20 OCCUPATION (a) Trade, profession, or particular kind of work. <i>None</i> (b) General nature of industry, business, or establishment in which employed (or employer).			
10 NAME OF FATHER <i>Arthur Labours</i>		21 NAME OF FATHER <i>George W. Broyles</i>			
11 BIRTHPLACE OF FATHER (State or Country) <i>France</i>		22 BIRTHPLACE OF FATHER (State or Country) <i>Calif.</i>			
13 MAIDEN NAME OF MOTHER <i>Mary Gifford</i>		24 MAIDEN NAME OF MOTHER <i>Leatherine Evans</i>			
12 BIRTHPLACE OF MOTHER (State or Country) <i>Tahiti</i>		23 BIRTHPLACE OF MOTHER (State or Country) <i>Calif.</i>			
25 MAIDEN NAME OF BRIDE, IF SHE WAS PREVIOUSLY MARRIED.					
WE, the groom and bride named in this Certificate, hereby certify that the information given therein is correct, to the best of our knowledge and belief.					
<i>Abel Labours</i>		27 Groom		<i>Elsie Mae Broyles</i>	
				28 Bride	
29 CERTIFICATE OF PERSON PERFORMING CEREMONY					
I HEREBY CERTIFY that <i>Abel Labours</i> and <i>Elsie Mae Broyles</i> were joined in Marriage by me					
in accordance with the laws of the State of California, at <i>Nevada City</i>					
this <i>25th</i> day of <i>May</i> 19 <i>21</i>					
Signature of Witness to the Marriage <i>S. H. Broyles</i> Residence <i>Trench Lottal</i>		Signature of Person Performing the Ceremony <i>Patrick O'Reilly</i> Official position <i>Catholic Priest</i> Residence <i>Nevada City</i>			
30 FILED <i>May 25</i> 19 <i>21</i> <i>S. J. Selark</i> Registrar (County Recorder)					

ACTE de MARIAGE - CALIFORNIE

Communiqué par Mireille DELETAGE, présidente du CGC

RECHERCHES pour nos adhérents

Adhérente N° 155 au CGC recherche ° et † de MONDON Jean à Saint Pé d'Ardeat (31510) X à Fourcadet Marie (1755-1831) le 09-02-1779 à Saint Pé D'ardet (31).
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente n° 101 au CGC recherche ° de Jeanne PINT(E)AUD † le 07/08/1848 à Ambérac (16) , X le 27/05/1806 à La Chapelle (16) avec Louis CHAUSSEPIED.
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent N° 155 bis au CGC recherche X de CABANNE Dominique avec THEAS Louise dont le fils est CABANNE Jean-Marie ° le 17 avril 1837, X le 30-11-1872 avec VERGES Thomasse et † le 8-11-1903 à Loubajac (65).
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC N° 1 recherche X VIELESCAUT Pierre et MALICE Marie avant 1829 à Coux (24)
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent N° 155 bis au CGC recherche † et X de EDOUARD Jean, Raphael, Noël ° le 16-10-1884 à Monfort en Chalosse (40)
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC n° 101 recherche ° de Jean (Luc) BAYLE † le 28/03/1811 à Thonac (24) recherche † de Gabrielle LABORIE ° le 18/05/1872 à Thonac (24), fille de Huguet LABORIE et Anne DUBREUIL
Je cherche aussi leur X : leur premier fils s'est marié à Thonac (24) le 08/06/1819 il serait né vers 1793.
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC N° 1 recherche ° VIELESCAUT Pierre en 1799 ou ? (24?)
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC N° 1 recherche X PAIN Daniel et GIRAUD Elisabeth e, 1697 vers Verrines sur Celles (79)
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC N° 1 recherche X BESSON Jean et TERRIEN avant 1716 vers St Loup (17)
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC N° 1 recherche X Proust Jean et VILANEAU Marie avant 1762 peut-être à Lezay (79)
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

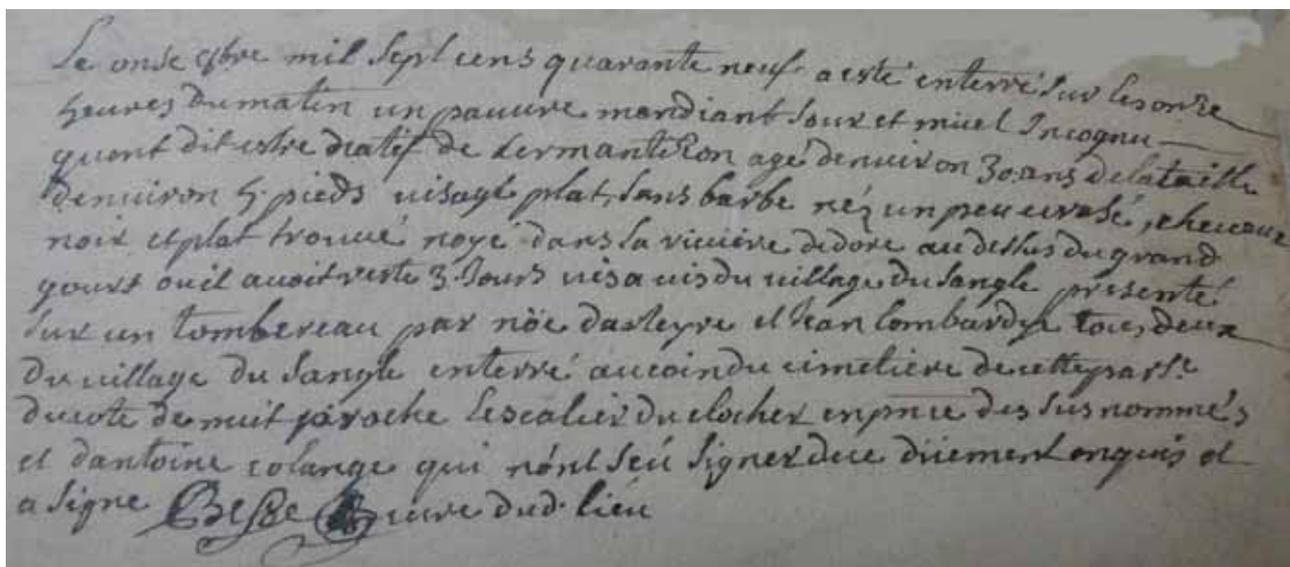
Adhérent n° 100 recherche (sûrement en Gironde après 1917) le † de Jeanne DILLON née le 07/05/1859 à Guillos (33), épouse de Arnaud LAVAL.
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent n° 100 recherche le † (peut-être en Gironde) de Marie RIGAUD, épouse de Philippe Jacques PREVOST, née à Aulnay (17) le 11/12/1848.
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente n° 101 recherche ° et X de Henriette GUERLAIN, mariée à Grégoire DUCHEIN, leurs enfants sont nés à Cazavet (09)
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

"Les débuts de la médecine légale"

Outre le fait que l'on constate qu'il y avait des SDF en 1749, les précisions apportées montrent que les autorités (curé) avaient le souci d'identifier les inconnus.

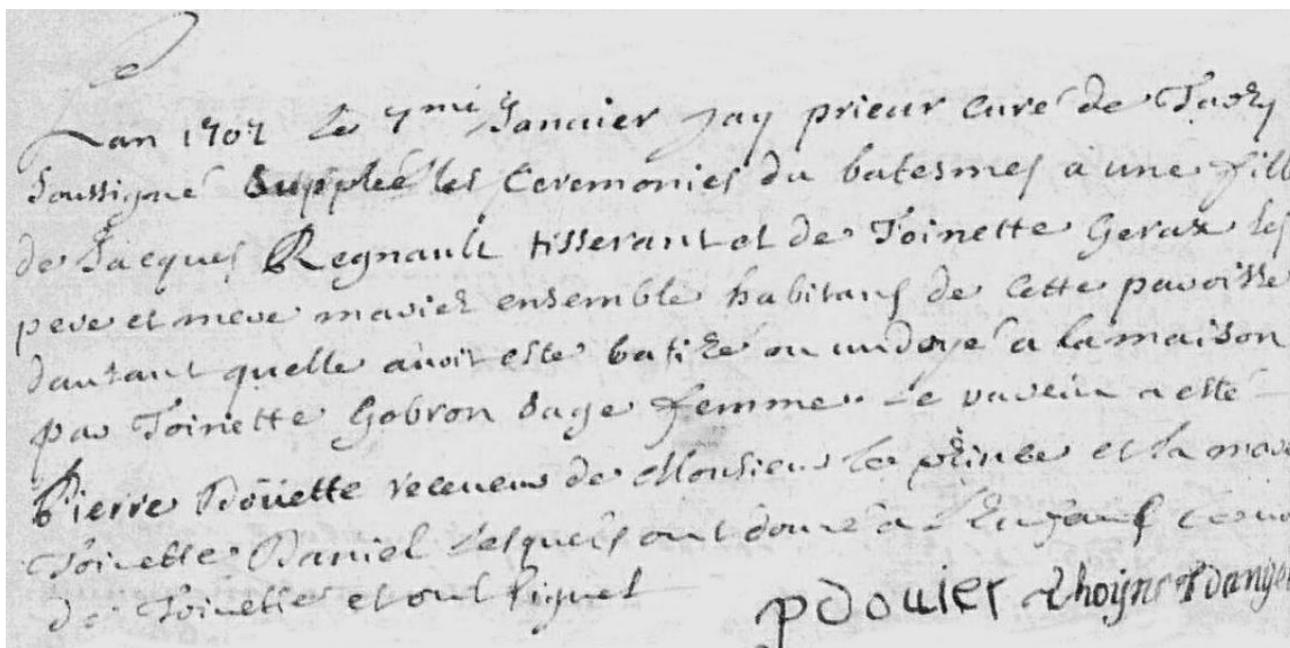


le 11 octobre 1749 a été enterré sur les onze heures du matin, un pauvre mendiant sourd et muet inconnu qu'on dit être natif de Sermentizon, âgé d'environ 30 ans de la taille d'environ 5 pieds, visage plat, sans barbe, nez un peu évasé, cheveux noirs et plats, trouvé noyé dans la rivière de Dore au-dessus du grand gours ou il aurait resté 3 jours vis à vis du village du Sangle, présenté sur un tombereau par Noël Dasteyre et Jean Lombardye, tous deux du village de Sangle, enterré au coin du cimetière de cette paroisse du côté du mur proche l'escalier du clocher en présence des sus nommés et d'Antoine Colange qui n'ont su signer de ce document enquis et a signé.

Besse, curé du lieu

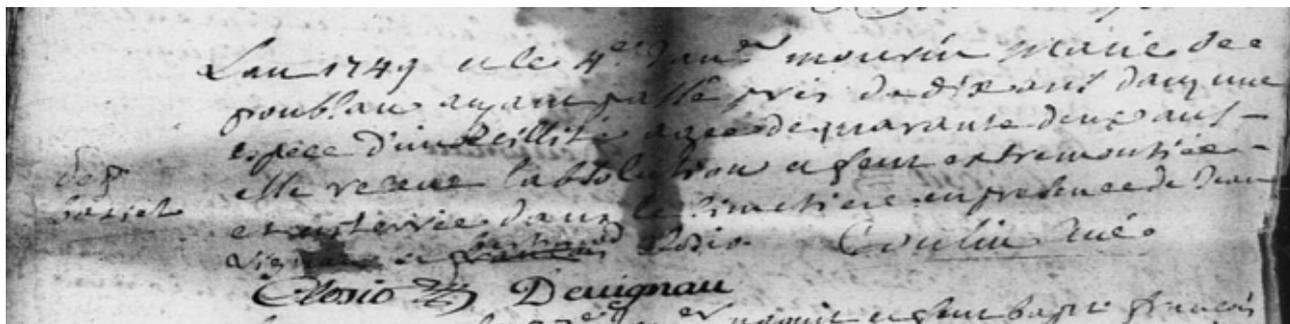
Les sages-femmes en renfort de l'église

L'an 1707 le 1er Janvier jay prieur curé de ????? soussigné suppléé les cérémonies du batesme à une fille de Jacques Regnault tisserand et de Toinette Gerax les père et mère mariés ensemble habitant de cette paroisse d'autant quelle avait été batisé ou ondoyé à la maison par Toinette Gobron sage femme. Le perein a été Pierre Donette ????? De Monsieur La plinbe et la mareine Toinette Daniel lesquels ont donné à l'enfant le nom de Toinette et ont signes

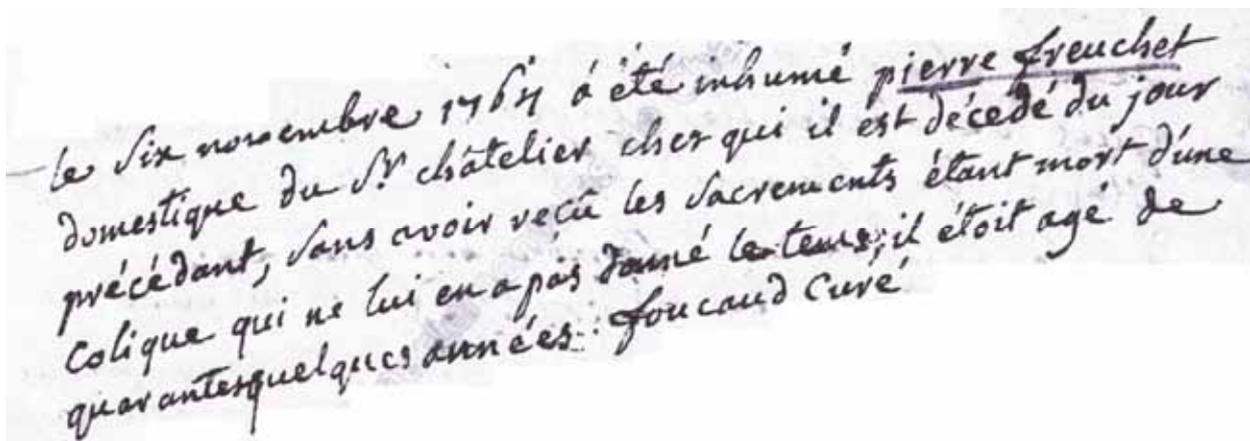


Brèves de curés

Les commentaires
de curés de campagne ...



L'an 1749 et le 4^e janvier, mourut Marie de Poulban ayant passé près de dix ans dans une espèce d'imbécillité, âgée de quarante deux ans, elle reçut l'absolution et fut « extremontée » et enterrée dans le cimetière en présence... signé xxxxxx Curé.



Le six novembre 1764 a été inhumé Pierre Freuchet domestique du Sr Châtelier chez qui il est décédé du jour précédent, sans avoir reçu les sacrements étant mort d'une colique qui ne lui en a pas donné le temps, il était âgé de quarantes quelques années. Signé xxxxx Curé

Pouvez-vous m'aider, j'ai un soucis pour saisir ma généalogie sur mon logiciel préféré

En effet, je suis un homme, âgé de 24 ans, et je suis marié à une veuve de 44 ans, laquelle a une fille de 25 ans mais :

Mon père a épousé cette fille.

A cette heure, mon père est donc devenu mon gendre, puisqu'il a épousé ma belle-fille.

De ce fait, ma belle-fille est devenue ma belle-mère, puisqu'elle est la femme de mon père.

Ma femme et moi avons eu en janvier dernier un fils.

Cet enfant est donc devenu le frère de la femme de mon père, donc le beau-frère de mon père.

En conséquence, mon oncle, puisqu'il est le frère de ma belle-mère.

Mon fils est donc mon oncle.

La femme de mon père a eu à Noël un garçon qui est également mon frère puisqu'il est le fils de mon père et mon petit-fils puisqu'il est le fils de la fille de ma femme.

Je suis ainsi le frère de mon petit-fils, et comme le mari de la mère d'une personne est le père de celle-ci, il s'avère que je suis le père de ma femme, et le frère de mon fils.

Je suis donc mon propre grand-père.

Le contenu des articles publiés n'engage que la responsabilité de leurs auteurs
et en aucun cas les responsables de la revue et du cercle



Cercle Généalogique Cestadais



CESTAS
Gironde